


Enquête de Santé par Interview Belgique 2001



Livre 5 Consommation de Soins



**Rue de Louvain, 44
1000 Bruxelles**

**Section d'Epidémiologie
Rue Juliette Wytsman, 14
1050 Bruxelles**

Tél : 02/642.57.94

e-mail his@iph.fgov.be

**[http://www.iph.fgov.be/epidemie/epifr/
index4.htm](http://www.iph.fgov.be/epidemie/epifr/index4.htm)**

Equipe de recherche :

**Jamila Buziarsist
Stefaan Demarest
Lydia Gisle
Jean Tafforeau
Johan Van der Heyden
Herman Van Oyen**

Avec la collaboration de :

**Pieter-Jan Miermans
Francis Sartor**

Equipe logistique :

**Monique Schoonenburg
Véronique Verhocht**

Table des Matières

LIVRE 1 :

Pages

Introduction.....	8
--------------------------	----------

Objectifs de l'Enquête de Santé

I. Contenu du Questionnaire	8
II. Constitution de l'Echantillon.....	11
III. Présentation des Différents Intervenants	17
IV. Organisation du Travail sur le Terrain	19
V. Réseau d'Enquêteurs	20
VI. Contrôles de Qualité	24
VII. Degré de Participation.....	28
VIII. Facteurs de Pondération	33
IX. Tableaux de Base	34
X. Population de l'Etude	39

LIVRE 2 :

1. Etat de Santé	45
1.1. Santé Subjective	47
1.2. Santé Physique	81
1.2.1. Maladies et Affections Chroniques	81
1.2.2. Affections Aiguës	237
1.3. Santé Mentale	307
1.4. Limitations de l'Activité et Restriction de la Participation	419

LIVRE 3 :

2. Style de Vie	627
2.1. Activités Physiques	629
2.2. Nutrition	699
2.2.1. Etat Nutritionnel	699
2.2.2. Habitudes Nutritionnelles	769
2.3. Consommation d'Alcool	877
2.4. Consommation de Tabac	951
2.5. Usage de Drogues Illicites	1037
2.6. Santé et Sexualité	1081

Table des Matières

Pages

LIVRE 4 :

3. Prévention	1131
3.1. Vaccination chez les Adultes	1133
3.2. Prévention Cardiovasculaire	1201
3.3. Dépistage du Diabète	1277
3.4. Dépistage du Cancer du Sein	1319
3.5. Dépistage du Cancer du Col de l'Utérus	1375

LIVRE 5 :

4. Consommation de Soins	1401
4.1. Contacts avec des Professionnels de la Santé	1403
4.1.1. Contacts avec le Médecin Généraliste	1403
4.1.2. Contacts avec le Médecin Spécialiste	1533
4.1.3. Contacts avec le Service des Urgences	1629
4.1.4. Contacts avec le Dentiste	1679
4.1.5. Contacts avec les Professionnels Paramédicaux	1733
4.2. Hospitalisation	1773
4.3. Consommation de Médicaments	1857
4.4. Satisfaction du Patient	1985
4.5. Thérapies Non-Conventionnelles	2077

LIVRE 6 :

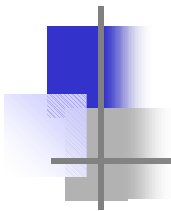
5. Santé et Société	2139
5.1. Accès aux Soins de Santé	2141
5.2. Différences Socio-Economiques en Matière de Santé	2187
5.3. Santé et Environnement	2193
5.4. Accidents, Sécurité Routière et Violence	2235
5.5. Santé Sociale	2339
5.6. Services Sociaux et Préventifs	2407



4.1. Contacts avec des Professionnels de la Santé



4.1.5. Contacts avec les Professionnels Paramédicaux



Cette enquête a été réalisée à l'initiative de :

J. Tavernier

*Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé Publique
et de l'Environnement*

J. Chabert

*Ministre des Travaux Publics, du Transport, de la Lutte contre l'Incendie
et de l'Aide médicale urgente de la Région Bruxelles-Capitale*

T. Detienne

Ministre des Affaires Sociales et de la Santé de Région Wallonne

D. Gosuin

*Ministre de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, de la Conservation de la Nature
et de la Propreté Publique, et du Commerce Extérieur de la Région Bruxelles-Capitale*

N. Maréchal

Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé de la Communauté Française

H. Niessen

*Ministre de la Jeunesse et de la Famille, des Monuments et Sites, de la Santé
et des Affaires Sociales de la Communauté Germanophone*

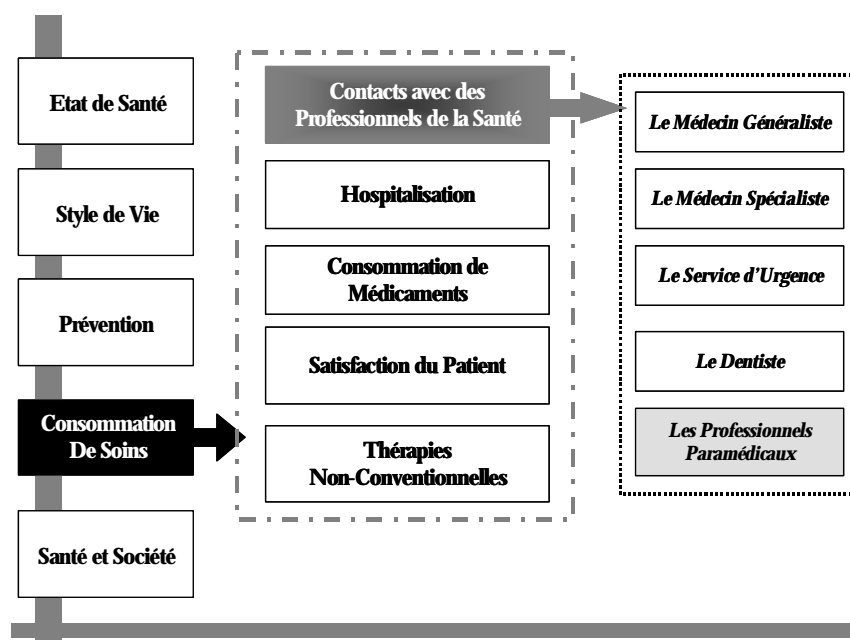
F. Vandenbroucke

Ministre des Affaires Sociales et des Pensions

M. Vogels

Ministre de l'Aide Sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances de la Communauté Flamande

4.1.5. Contacts avec les Professionnels Paramédicaux



I. Résumé

Bien que dans les contacts avec les services de soins de santé nous nous intéressions principalement aux contacts avec les médecins, nous ne pouvons pas perdre de vue qu'il existe d'autres prestataires de soins qui contribuent, dans une large mesure, aux soins de santé. Les autres professions de la santé sont souvent rassemblées sous le dénominateur commun de « professions paramédicales ». D'après le législateur, l'exercice d'une profession paramédicale est « l'accomplissement habituel des actes techniques de soins liés à un diagnostic ou à l'application d'un traitement ». L'enquête de santé comporte des questions sur les contacts avec 6 types de professionnels paramédicaux : l'infirmier(ière) à domicile, le kinésithérapeute, le diététicien, le logopède, l'ergothérapeute et le psychologue. Bien que ce choix soit relativement arbitraire, on part du principe qu'il s'agit des professionnels paramédicaux qui répondent à une demande importante dans le domaine des soins de santé.

Le kinésithérapeute est le professionnel paramédical auquel on fait le plus souvent appel : 13% de la population indique avoir eu au moins un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée. Pour les soins à domicile, ce chiffre est de 6 %. Par ailleurs, sur 1000 personnes, 23 ont eu un contact avec un(e) psychologue, 16 avec un(e) diététicien(ne), 16 avec un(e) logopède et 4 avec un(e) ergothérapeute dans l'année.

Les groupes de populations qui font appel aux différents services paramédicaux peuvent être bien cernés en fonction de l'âge : les personnes âgées de 75 ans et plus (31%) font plus souvent appel aux soins infirmiers à domicile, tandis que les jeunes femmes ont plus souvent recours aux services de psychologues et de diététicien(ne)s, et enfin, les enfants et adolescents sollicitent davantage les logopèdes. Le recours à l'ergothérapie n'est pas différencié selon l'âge ou le sexe des personnes demandeuses.

On n'observe pas de barrière socio-économique importante au regard des contacts avec les différents professionnels paramédicaux. Au contraire, les personnes issues des milieux moins éduqués ont plus souvent recours aux soins à domicile que les personnes des milieux plus favorisés. Cette différence s'explique en partie par le fait que les personnes des milieux défavorisés ont une moins bonne santé.

Certaines différences régionales apparaissent dans le recours aux professions paramédicales : les soins infirmiers à domicile sont moins fréquents en Région bruxelloise, alors que l'ergothérapie est moins populaire en Région flamande. En outre, les femmes sont moins nombreuses à consulter un(e) psychologue en Région flamande par rapport aux Régions wallonne et bruxelloise.

Par rapport à 1997, le nombre de personnes qui ont pris contact avec un kinésithérapeute a légèrement diminué, et la différence se situe surtout au niveau de la Région flamande (16% en 1997 et 13% en 2001). Au niveau national, on constate un nombre élevé de personnes faisant appel aux services de soins à domicile. Pour les 75 ans et plus, ce pourcentage a augmenté de manière spectaculaire entre 1997 et 2001 : de 14% à 23% chez les hommes et de 19% à 36% chez les femmes.

Remarques

Les différences de taux de prestations en fonction du niveau d'urbanisation (taux moins élevés en zone rurale pour la kinésithérapie et taux moins élevés à Bruxelles pour les soins à domicile) doivent d'abord adresser la question de l'accessibilité à ces types de prestations et donc d'une éventuelle lacune de couverture. Surtout à l'heure où le maintien à domicile pour les personnes âgées, les convalescences, les soins palliatifs, etc. est encouragé. En regard de cela, des mesures linéaires de frein à l'utilisation ne peuvent être envisagées qu'avec circonspection.

Une deuxième remarque concerne le fait que les personnes âgées consultent très peu des psychothérapeutes, alors que les problèmes psychologiques (dépression, troubles de sommeil, troubles liés aux démences, ...) sont nombreux. Il y aurait lieu de prévoir un remboursement adapté de certaines prestations, suivant des modalités qui restent (malheureusement) à définir.

II. Introduction

Bien que dans les contacts avec les services de soins de santé nous nous intéressions principalement aux contacts avec les médecins, nous ne pouvons pas perdre de vue qu'il existe d'autres prestataires de soins qui contribuent, dans une large mesure, aux soins de santé. Les contacts avec le dentiste sont présentés dans un module séparé. En Belgique, le pharmacien est le personnage clé dans la délivrance des médicaments, mais en général, cela se fait sur l'initiative des prestataires de soins (médecins et dentistes) ou du patient lui-même (pour les médicaments en vente libre).

Les autres professions de la santé sont souvent rassemblées sous le dénominateur commun de professions paramédicales. D'après le législateur, l'exercice d'une profession paramédicale est « l'accomplissement habituel des actes techniques de soins liés à un diagnostic ou à l'application d'un traitement ».

L'enquête de santé comporte des questions sur les contacts avec 6 types de professionnels paramédicaux : l'infirmier(ière) à domicile, le kinésithérapeute, le diététicien, le logopède, l'ergothérapeute et le psychologue. Bien que ce choix soit relativement arbitraire, on part du principe qu'il s'agit des professionnels paramédicaux qui répondent à une demande importante dans le domaine des soins de santé.

Toute personne nécessitant des soins infirmiers à domicile, peut faire appel aux soins à domicile. Dans ce cas, elle peut s'adresser aux services des soins à domicile (par ex. La Croix Jaune et Blanche) ou à des infirmières et infirmiers indépendants. Il s'agit non seulement des soins d'hygiène en général mais également de soins spécifiques comme les plaies, les injections etc. Les soins infirmiers à domicile sont remboursés dans le cadre de l'assurance - maladie. Bien que les dépenses publiques relatives aux soins infirmiers aient augmenté de 84,1% entre 1980 et 1998 et que le nombre d'infirmiers(ières) à domicile aient augmenté de 290%, le budget consacré aux soins à domicile reste bien en deçà de celui consacré à la dentisterie ou à la kinésithérapie. Les soins à domicile sont donc des soins relativement bon marché.

La kinésithérapie est axée sur la mobilité fonctionnelle du patient. Les principaux groupes cibles pour la kinésithérapie sont les malades chroniques, les personnes âgées, les personnes ayant subi une opération, les personnes accidentées, les gens avec des lésions sportives et les enfants atteints de troubles de la croissance.

Les kinésithérapeutes exercent leurs activités en milieu hospitalier, dans des centres de révalidation ou dans d'autres institutions. Les soins sont le plus souvent du type ambulatoire, soit au domicile du patient, soit au cabinet du kinésithérapeute. Lorsque la kinésithérapie est prescrite par le médecin, elle est remboursée partiellement par l'assurance - maladie. Pour le patient, le ticket modérateur est souvent assez élevé.

La logopédie s'occupe de la prévention, de l'étude et du traitement des troubles et des limites de langage, de la voix, de l'expression verbale et de l'audition. Le logopède intervient dans toute une série de troubles et limites dans la communication. Les logopèdes travaillent parfois de façon indépendante. Les honoraires et le taux de remboursement d'un traitement chez un logopède indépendant conventionné sont fixés légalement. L'assurance - maladie obligatoire n'intervient que lorsqu'une demande est introduite par l'ayant droit auprès du médecin conseil de l'organisme assureur auprès duquel le demandeur est affilié (mutualité ou caisse d'entraide). Souvent, les logopèdes sont attachés à des centres de révalidation, des écoles de l'enseignement spécial, des institutions pour personnes avec handicap mental, des maisons de repos ou certains services hospitaliers (notamment en gériatrie, services S, psychiatrie, etc.) où ils font partie des soins globaux offerts par l'institution.

L'ergothérapie s'adresse à des personnes présentant des limites ou des troubles fonctionnels et les aide à retrouver leur autonomie. La population cible est constituée de personnes qui en raison d'une maladie, d'un traumatisme, d'une surcharge, d'un développement incomplet ou ralenti ou d'un handicap, ne sont plus en mesure d'effectuer les actes de la vie quotidienne de manière autonome. L'ergothérapeute établit un programme pour ses patients et l'exécute avec eux. En principe, cela se fait dans les institutions de soins (hôpital, centre de révalidation, institution pour handicapés mentaux ...) où l'ergothérapie fait partie de l'offre de soins.

Les diététiciens(nes) travaillent en milieu hospitalier ou dans une pratique indépendante. Le diététicien donne des conseils nutritionnels, par exemple en cas de problèmes de poids, de taux lipidiques trop élevés, de troubles de l'appétit, d'allergies, de pratique d'un sport, etc. Il s'agit de conseils pratiques et concrets comme le schéma journalier, des recettes et des listes d'aliments conseillés. Les consultations peuvent ou non être prescrites par un médecin. Aucun remboursement n'est prévu dans le cadre de l'assurance - maladie.

Il en va de même pour les activités du psychologue. Les psychologues peuvent être actifs dans une pratique indépendante mais aussi dans le cadre d'une organisation ou d'institutions comme les Centres de santé mentale, le Contrôle médical scolaire et les institutions de soins.

III. Questions

L'Enquête de santé sur les contacts avec le personnel soignant paramédical comporte la question suivante :

OH01. Au cours de l'année écoulée, avez-vous eu pour vous-même des contacts avec un ou une :

- infirmier ou infirmière à domicile
- kinésithérapeute
- diététicien(ne)
- logopède
- ergothérapeute
- psychologue?

IV. Indicateurs

L'indicateur analysé est le nombre de personnes (par 1000 habitants) ayant eu un contact avec un des professionnels paramédicaux au cours de l'année écoulée.

V. Résultats

V.1. Belgique

Le kinésithérapeute est le professionnel paramédical auquel le nombre le plus élevé de personnes fait appel : 13% de la population indique avoir eu au moins un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée. Pour les soins à domicile ce chiffre atteint 6 % et pour les autres prestataires de soins moins de 3%. Le Tableau 4.1.5.1.1 comporte une comparaison des résultats pour toutes les professions paramédicales analysées.

Tableau 4.1.5.1.1 : Nombre de personnes (en %) ayant eu un contact avec un professionnel paramédical au cours de l'année écoulée, par profession, Enquête de santé, Région wallonne, Belgique, 2001..

Prestataires de soins	%(*)
Kinésithérapeute	13,0
Personnel infirmier à domicile	6,1
Psychologue	2,3
Diététicien(ne)	1,6
Logopède	1,6
Ergothérapeute	0,4

* n = 12008

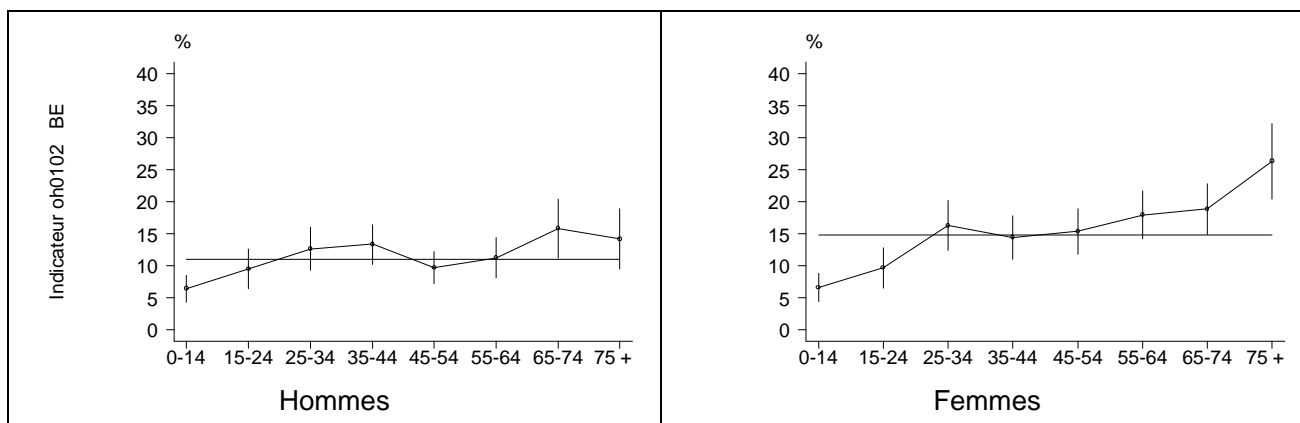
Les contacts avec les professions paramédicales dans le cadre des caractéristiques de base de la population sont présentés par type de profession.

V.1.1. Kinésithérapeute

Les femmes indiquent plus souvent un contact avec le kinésithérapeute que les hommes. Cette différence est importante même après correction pour l'âge, le sexe et l'état de santé (odds ratio : 1,4 ; IC 95% 0,1-1,7). L'âge aussi est très déterminant, voir Figure 4.1.5.1.1. Le pourcentage de personnes ayant eu un contact avec le kinésithérapeute au cours de l'année écoulée monte progressivement de 6% chez les enfants et les adolescents à 22% pour les 75 ans et plus, avec une légère diminution entre 35 et 54 ans.

Les chiffres bruts ne présentent pas de différences importantes en fonction du niveau d'instruction. Même après correction pour l'âge, le sexe et l'état de santé, il n'y a pas de différence significative. C'est surprenant car en 1997, nous avons constaté un gradient pour cet indicateur en fonction du niveau d'éducation.

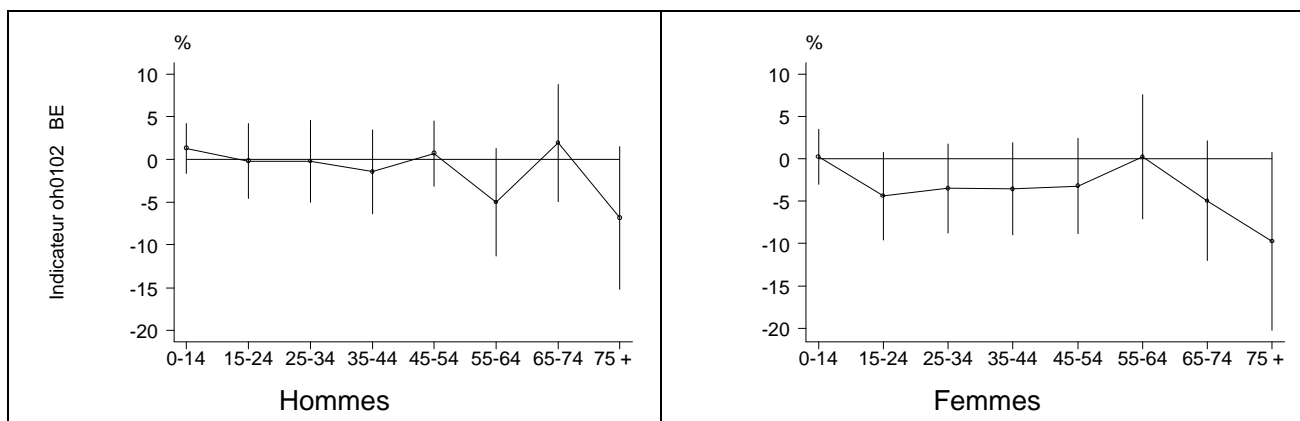
Figure 4.1.5.1.1 : Pourcentage des personnes avec contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.



On n’observe pas de différences régionales. Toutefois, dans les zones rurales on semble faire moins souvent appel à un kinésithérapeute (11% de la population) que dans les zones urbaines et semi-urbaines (14%).

On enregistre une diminution significative du pourcentage de population ayant fait appel à un kinésithérapeute au cours de l’année écoulée par rapport à 1997, après correction pour l’âge et le sexe (odds ratio 0,85 ; IC 95% 0,75-0,96). D’après la Figure 4.1.5.1.2, cette diminution est globalement plus perceptible chez les femmes que chez les hommes. La diminution la plus importante, et ceci tant chez les hommes que chez les femmes, se situe chez les personnes de 75 ans et plus.

Figure 4.1.5.1.2 : Différence (en % absolu) entre 2001 et 1997 du pourcentage de la population avec un contact avec un kinésithérapeute au cours de l’année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.



V.1.2. Personnel infirmier à domicile

Les femmes font deux fois plus souvent appel à du personnel infirmier à domicile que les hommes : au cours de l’année écoulée, 8% de la population féminine indique avoir eu au moins un contact avec du personnel infirmier à domicile, alors que c’est seulement le cas pour 4 % des hommes. Après correction pour l’âge, cette différence reste très significative (p=0,0003).

Bien entendu, l’âge est un déterminant important. Jusqu’à 65 ans, le pourcentage des personnes faisant appel à des soins à domicile ne dépasse pas 10%, ensuite, le pourcentage augmente fortement. Cette augmentation a lieu un peu plus tard chez les hommes que chez les femmes. Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, 23% des hommes et 36% des femmes ont fait appel à des soins à domicile au cours de l’année écoulée.

Nous constatons des différences importantes en fonction du niveau d’instruction : chez les personnes sans formation ou avec un diplôme de l’enseignement primaire, 16% indiquent avoir eu un contact avec du personnel infirmier à domicile au cours de l’année écoulée, alors que pour les personnes avec diplôme de l’enseignement supérieur ce n’est que 3% de la population. Les différences diminuent après ajustement pour

l'âge, le sexe et l'état de santé. Toutefois, après correction pour ces facteurs, les personnes sans diplôme semblent faire plus fréquemment appel à du personnel infirmier à domicile que ceux avec un niveau de formation supérieur (Tableau 4.1.5.1.2).

Figure 4.1.5.1.3 : Pourcentage de personnes ayant rapporté un contact avec du personnel infirmier à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.

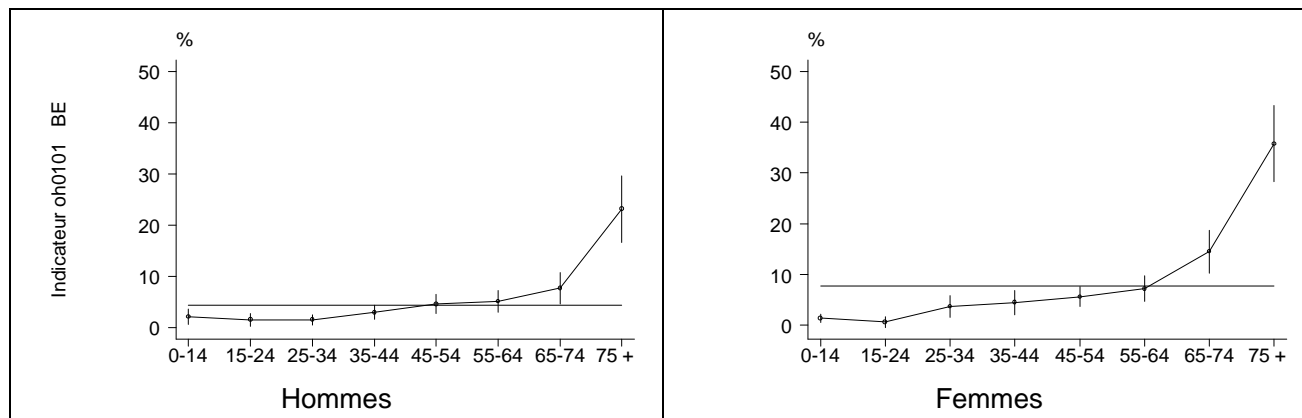


Tableau 4.1.5.1.2 : Odds ratio des soins à domicile au cours de l'année écoulée suivant le niveau d'instruction, corrigé pour l'âge, le sexe et l'état de santé, Enquête de santé, Belgique, 2001.

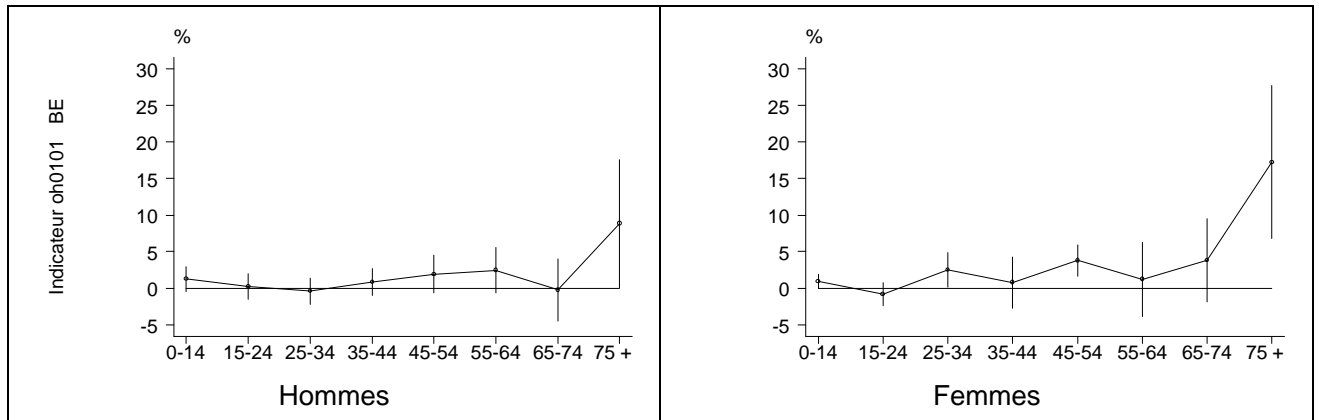
Niveau d'instruction	Odds ratio	(IC +95%)
Sans diplôme	2,8	(1,1-7,1)
Enseignement primaire	1,6	(1,1-2,3)
Secondaire inférieur	1,1	(0,7-1,7)
Secondaire supérieur	1,2	(0,8-1,8)
Supérieur	1,0	

Dans la Région bruxelloise, on fait moins souvent appel à du personnel infirmier à domicile qu'en Région flamande ou wallonne. Cela vaut pour toutes les catégories d'âge, donc également et principalement dans le groupe d'âge ayant le plus souvent besoin de ce type de soins : les 75 ans et plus. En Région flamande, 35% des personnes de 75 ans et plus font appel à des soins à domicile et dans la Région wallonne 28%, alors qu'en Région bruxelloise, ce chiffre atteint à peine 20%.

C'est un phénomène qui peut sans doute s'expliquer par le biais de l'urbanisation. Après correction pour l'âge et le sexe, il apparaît que dans les grandes villes de Flandre et de Wallonie, nettement plus de personnes font appel aux soins à domicile qu'à Bruxelles (odds ratio = 1,8 ; IC 95% 1,3-2,6), alors que les différences entre ces villes et les zones semi-urbaines et rurales ne sont pas significatives.

En 2001, après correction pour l'âge et le sexe, on enregistre une augmentation importante du nombre de personnes faisant appel à des soins à domicile par rapport à 1997 (odds ratio, après correction pour l'âge et le sexe 1,7 ; IC 95% 1,3-2,1). D'après la Figure 4.1.5.1.4, l'augmentation se situe principalement chez les femmes et de façon très prononcée dans le groupe des 75 ans et plus.

Figure 4.1.5.1.4 : Différence (en % absolu) entre 2001 et 1997 du pourcentage de la population avec un contact avec l’infirmier à domicile au cours de l’année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.



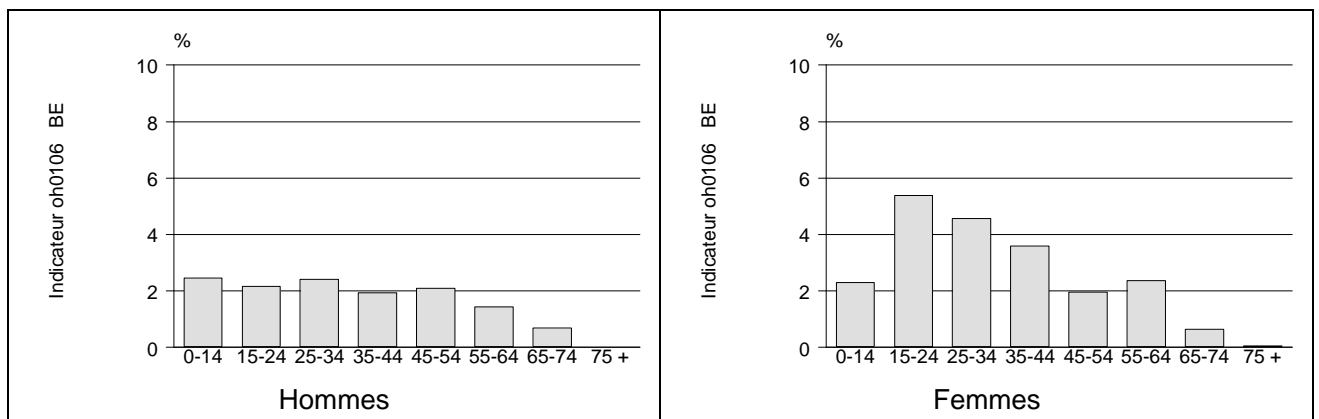
V.1.3. Psychologie

Sur 1000 femmes interrogées, 27 indiquent avoir eu un contact avec un psychologue au cours de l’année écoulée. Pour les hommes ce chiffre est de 19, une différence significative après correction pour l’âge (p=0,01).

L’âge est également un déterminant significatif, bien que cela soit surtout le cas pour les femmes. Le pourcentage est le plus élevé chez les jeunes femmes entre 15 et 24 ans (5,4%) et diminue progressivement jusqu’à moins de 1% chez les personnes de plus de 65 ans.

Après correction pour l’âge et le sexe, on ne note pas de différences en fonction du niveau d’instruction ; toutefois, il semble qu’on contacte moins souvent le psychologue en Région flamande (16 personnes sur 1000) qu’en Région wallonne (34 personnes sur 1000) et en Région bruxelloise (39 personnes sur 1000). Ces différences restent significatives après correction pour l’état de santé subjectif.

Figure 4.1.5.1.5 : Pourcentage des personnes ayant eu un contact avec le psychologue au cours de l’année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.

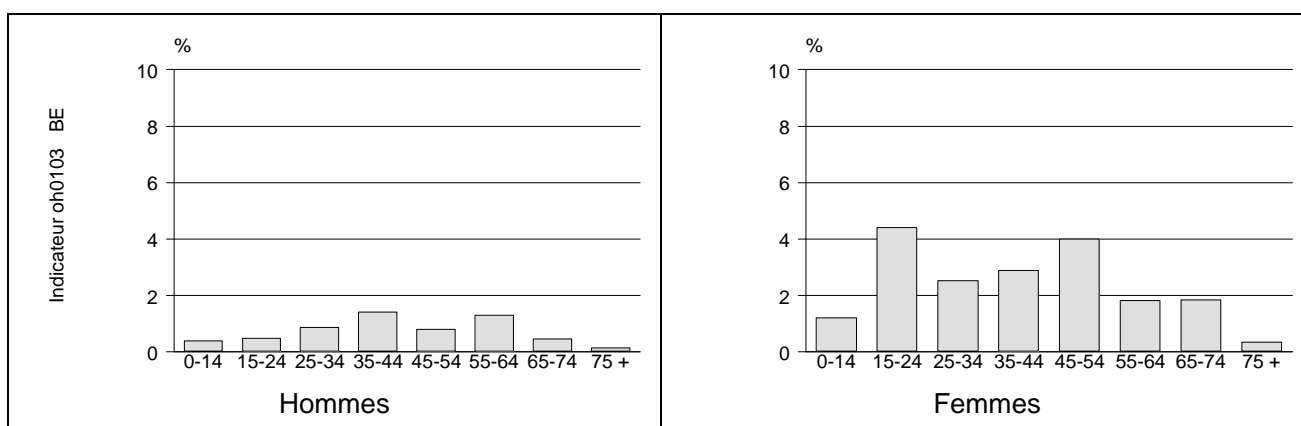


V.1.4. Diététicien(ne)

On constate trois fois plus de contacts avec un diététicien chez les femmes que chez les hommes. Sur 1000 femmes, 24 ont eu un contact avec un diététicien au cours de l'année écoulée et 8 sur 1000 chez les hommes. Les jeunes femmes entre 15 et 24 ans font partie du groupe ayant eu le plus de contacts avec un diététicien. Ici, les arguments « esthétiques » jouent incontestablement un rôle plus important que les arguments thérapeutiques.

On n'observe pas de différences en fonction du niveau d'instruction, du degré d'urbanisation et de la Région. Le pourcentage de personnes ayant consulté un diététicien au cours de l'année écoulée est resté le même par rapport à 1997, sauf en Région bruxelloise où l'on enregistre une hausse significative de 14% à 21 %.

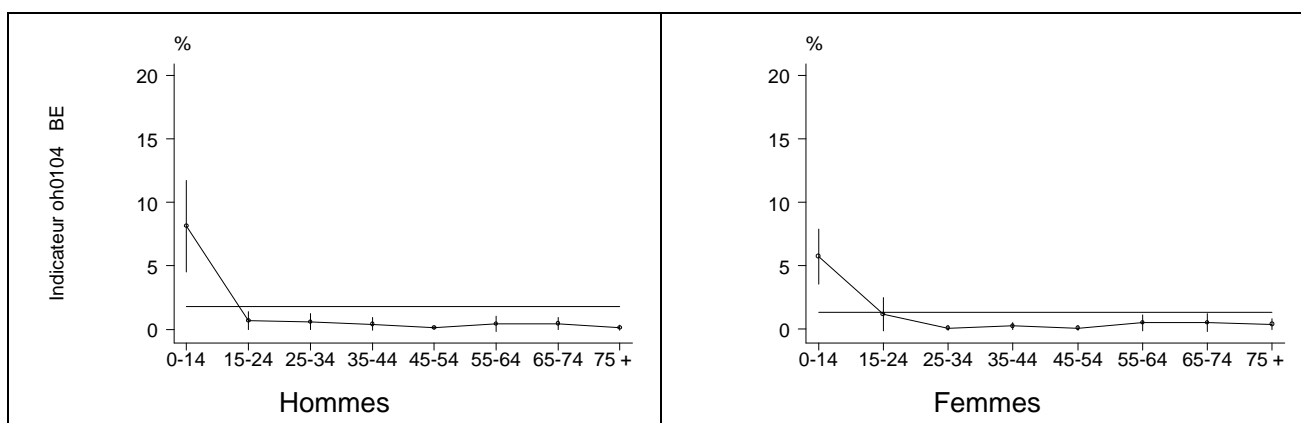
Figure 4.1.5.1.6 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec le diététicien au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.



V.1.5. Logopède

Comme on peut s'y attendre, les contacts avec les logopèdes se retrouvent surtout chez les enfants et adolescents. Parmi les enfants de 0 à 15 ans, 7% ont suivi un traitement de logopédie au cours de l'année écoulée : 8% chez les garçons et 6% chez les filles. Cette différence n'est pas significative. Comme il ressort de la Figure 4.1.5.1.7, il s'agit toujours de moins de 1% de la population dans les groupes plus âgés.

Figure 4.1.5.1.7 : Pourcentage des personnes ayant eu un contact avec un logopède au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.



Les chiffres bruts suggèrent que les personnes sans diplôme ou uniquement avec diplôme de l'enseignement primaire indiquent beaucoup moins souvent (respectivement 4 et 3 pour 1000) un contact avec un logopède que les personnes de formation supérieure (entre 14 et 20 pour 1000). Cette différence n'est plus aussi significative après correction pour l'âge et le sexe ($p=0,05$). En outre, il est possible que les moins qualifiés ne comprennent pas toujours correctement le terme de 'logopède' et donnent donc parfois une réponse négative.

V.1.6. Ergothérapeute

Seules 4 personnes sur 1000 indiquent un contact avec l'ergothérapeute au cours de l'année écoulée. On ne constate pas de différence significative en fonction de l'âge, du sexe, de l'instruction ou du degré d'urbanisation. On remarque cependant que ces chiffres sont moins élevés en Région flamande (2 pour 1000) qu'en Région bruxelloise (5 pour 1000) et en Région wallonne (6 pour 1000) et que la différence entre la Flandre et la Wallonie reste significative ($p=0,03$) après correction pour l'âge et le sexe.

Tableau 4.1.5.1.3 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.

oh0102 - Belgique	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
SEXE			
Homme	11,0	10,7 (9,7-11,9)	5894
Femme	14,8	14,0 (12,8-15,4)	6143
GROUPES D'AGE			
0-14	6,5	6,5 (5,1- 8,2)	1938
15-24	9,6	9,6 (7,6-12,0)	1290
25-34	14,4	14,4 (12,0-17,2)	1729
35-44	13,9	13,8 (11,7-16,3)	1927
45-54	12,5	12,5 (10,4-14,9)	1673
55-64	14,6	14,5 (12,2-17,3)	1354
65-74	17,5	17,2 (14,3-20,5)	1227
75+	22,0	21,2 (17,5-25,4)	899
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Pas de diplôme	11,1	9,1 (4,9-16,4)	272
Enseignement primaire	13,9	9,9 (8,1-12,1)	1559
Secondaire inférieur	14,4	13,1 (11,0-15,6)	2188
Secondaire supérieur	11,7	11,7 (10,3-13,3)	3520
Enseignement supérieur	13,1	13,7 (12,1-15,4)	4120
NIVEAU D'URBANISATION			
Bruxelles	13,6	12,9 (11,5-14,3)	2980
Zone urbaine	14,1	13,1 (10,9-15,7)	1920
Zone semi-urbaine	14,0	13,4 (12,0-14,9)	3885
Zone rurale	10,8	10,4 (9,0-11,9)	3252
LIEU DE RESIDENCE			
Région flamande	12,6	11,9 (10,7-13,2)	4083
Région bruxelloise	13,6	12,9 (11,5-14,3)	2980
Région wallonne	13,6	13,1 (11,7-14,7)	4974
ANNEE			
1997	14,5	14,0 (13,0-15,1)	10124
2001	12,9	12,1 (11,3-13,1)	12037

Tableau 4.1.5.1.4 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un(e) infirmier(ière) à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Enquête de santé, Belgique, 2001.

oh0101 - Belgique	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
SEXE			
Homme	4,4	3,2 (2,5- 3,9)	5883
Femme	7,7	4,8 (4,0- 5,8)	6138
GROUPES D'AGE			
0-14	1,8	1,7 (1,1- 2,9)	1937
15-24	1,1	1,1 (0,5- 2,3)	1289
25-34	2,6	2,5 (1,6- 4,0)	1726
35-44	3,7	3,7 (2,5- 5,4)	1924
45-54	5,1	5,0 (3,9- 6,5)	1667
55-64	6,1	6,0 (4,5- 8,0)	1351
65-74	11,4	11,1 (8,8-13,9)	1229
75+	31,2	29,8 (24,9-35,3)	898
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Pas de diplôme	15,6	8,1 (3,9-15,9)	271
Enseignement primaire	15,9	5,8 (4,5- 7,6)	1557
Secondaire inférieur	6,9	4,3 (3,2- 5,7)	2187
Secondaire supérieur	4,4	3,8 (2,9- 5,1)	3517
Enseignement supérieur	3,0	2,9 (2,2- 3,8)	4111
NIVEAU D'URBANISATION			
Bruxelles	3,8	2,2 (1,7- 2,8)	2969
Zone urbaine	6,3	3,9 (2,9- 5,2)	1916
Zone semi-urbaine	6,1	3,8 (3,1- 4,8)	3886
Zone rurale	6,5	4,6 (3,5- 5,9)	3250
LIEU DE RESIDENCE			
Région flamande	6,3	4,0 (3,3- 5,0)	4083
Région bruxelloise	3,8	2,2 (1,7- 2,8)	2969
Région wallonne	6,4	4,3 (3,5- 5,3)	4969
ANNEE			
1997	3,2	2,5 (2,0- 3,0)	10115
2001	6,1	4,0 (3,5- 4,7)	12021

V.2. Région flamande

Le kinésithérapeute est le professionnel paramédical auquel le nombre le plus élevé de personnes fait appel : 13% de la population flamande en Région flamande indiquent au moins un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée. Pour le personnel infirmier à domicile ce chiffre atteint 6 % et pour les autres professionnels paramédicaux moins de 3%. Le Tableau 4.1.5.2.1. comporte un tableau comparatif des résultats des toutes les professions paramédicales analysées.

Tableau 4.1.5.2.1 : Nombre de personnes (en %) ayant eu un contact avec le personnel soignant paramédical au cours de l'année écoulée, par profession paramédicale, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.

Profession paramédicale	% (*)
Kinésithérapeute	12,6
Personnel infirmier à domicile	6,3
Psychologue	1,6
Diététicien(ne)	1,3
Logopède	1,4
Ergothérapeute	0,2

* n = 4100

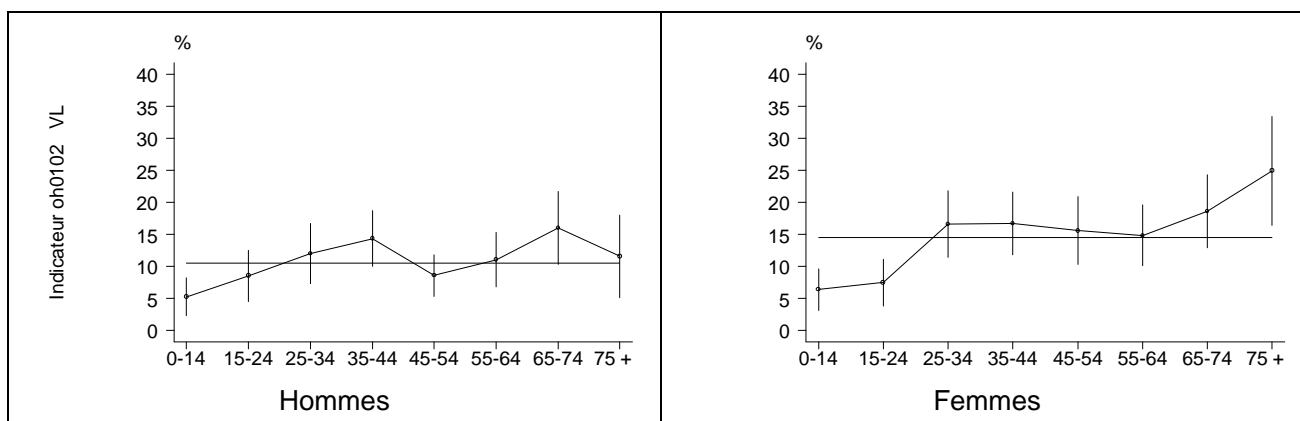
Les contacts avec les professionnels paramédicaux dans le cadre des caractéristiques de base de la population sont analysés par type de profession paramédicale.

V2.1. Kinésithérapeute

Les femmes indiquent plus souvent un contact avec le kinésithérapeute que les hommes. La différence est significative même après correction pour l'âge, le sexe et l'état de santé (odds ratio 1,4 ; IC 95% 1,2-1,6). L'âge aussi est déterminant, ce qui ressort de la Figure 4.1.5.2.1. Le pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée augmente progressivement de 6% chez les enfants et adolescents à 20% pour les personnes de 75 ans et plus, avec toutefois une chute dans le groupe d'âge de 45 à 64 ans.

Les chiffres bruts ne présentent pas de différences importantes en fonction du niveau d'instruction, même après ajustement pour l'âge, le sexe et l'état de santé.

Figure 4.1.5.2.1 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.

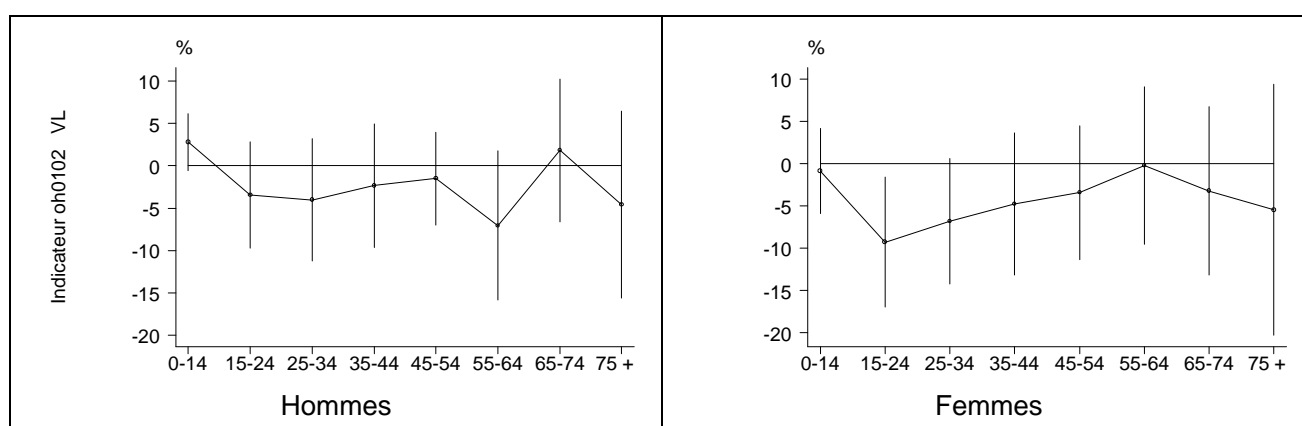


Dans les zones rurales, les gens font moins souvent appel aux kinésithérapeutes (9% de la population) que dans les villes et les zones semi-urbaines (14%).

On constate une diminution significative du pourcentage de la population ayant fait appel à un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée par rapport à 1997, même après correction pour l'âge et le sexe (odds ratio : 0,76 ; IC 95% 0,64-0,90).

La Figure 4.1.5.2.2 fait apparaître que cette diminution est présente tant chez les femmes que chez les hommes et surtout chez les femmes du groupe d'âge 15-24 ans, où le pourcentage des femmes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute entre 1997 et 2001 passe de 26% à 17%.

Figure 4.1.5.2.2 : Différence (en % absolu) entre 2001 et 1997 du pourcentage de la population ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région Flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.



V.2.2. Personnel infirmier à domicile

Les femmes font plus souvent appel au personnel infirmier à domicile que les hommes : 8% de la population féminine indique avoir eu au moins une fois recours à des soins à domicile au cours de l'année écoulée par rapport à 5% des hommes. Même après correction pour l'âge, cette différence reste significative ($p=0,01$).

Bien entendu, l'âge est un déterminant important (Figure 4.1.5.2.3). Jusqu'à 65 ans, le pourcentage des personnes faisant appel à des soins à domicile reste sous 10%, ensuite ce pourcentage augmente fortement. Cette augmentation a lieu plus tard pour les hommes. Chez les personnes de 75 ans et plus, 27% des hommes et 39% des femmes ont fait appel à des soins à domicile au cours de l'année écoulée.

Nous constatons des différences importantes en fonction du niveau d'instruction : pour les personnes sans formation ou avec diplôme de l'enseignement primaire, respectivement 20% et 18% d'entre elles ont reçu des soins à domicile au cours de l'année écoulée, tandis que chez les personnes avec un diplôme de l'enseignement supérieur, ce chiffre est de 3%. Les différences diminuent après ajustement pour l'âge, le sexe et l'état de santé. Cependant, après correction de ces facteurs, certaines personnes sans diplôme semblent faire nettement plus souvent appel aux soins à domicile que celles ayant un diplôme du supérieur (Tableau 4.1.5.2.2).

Figure 4.1.5.2.3 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un(e) infirmier(ière) à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.

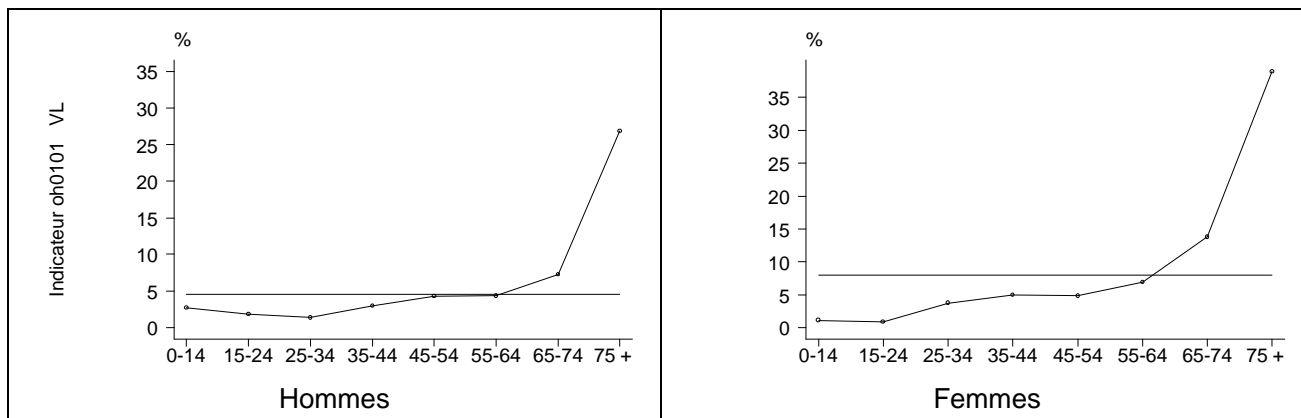


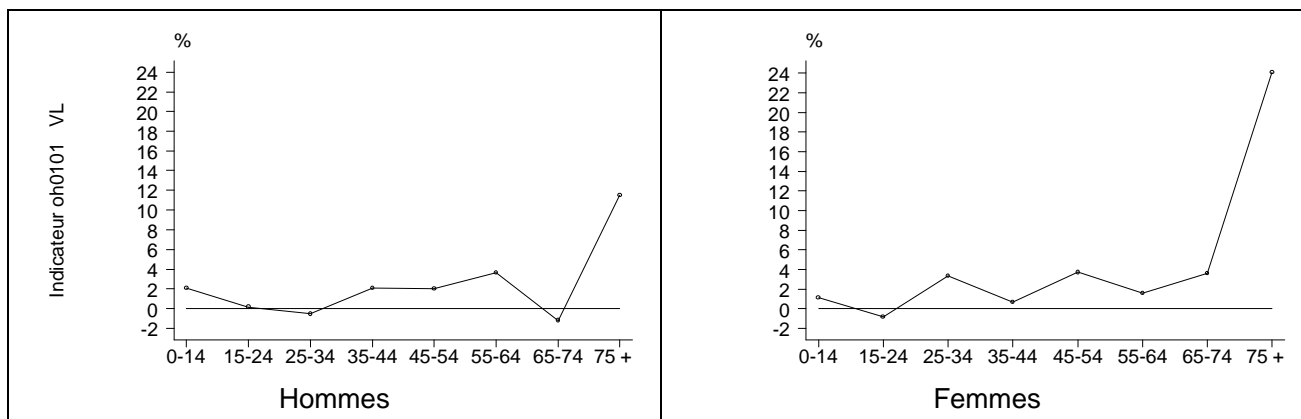
Tableau 4.1.5.2.2 : Odds ratio des contacts avec soins à domicile dans l'année écoulée d'après le niveau d'instruction, corrigés pour l'âge, le sexe et l'état de santé, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.

Niveau d'instruction	Odds ratio	(IC +95%)
Pas de diplôme	1,8	(1,2-10,8)
Enseignement primaire	1,3	(0,9-2,6)
Secondaire inférieur	1,4	(0,6-2,1)
Secondaire supérieur	1,3	(0,8-2,3)
Supérieur	1,0	

Après correction pour l'âge et le sexe, le degré d'urbanisation ne semble pas être un facteur déterminant.

Le nombre de personnes ayant fait appel à du personnel infirmier à domicile en 2001 a presque doublé par rapport à 1997 (de 5% à 8%). La différence reste très importante après correction pour l'âge et le sexe (p=0,0001). La Figure 4.1.5.2.4 fait apparaître que la hausse est spectaculaire chez les femmes dans le groupe d'âge de 75 ans et plus. En 1997, 15 % de ces personnes indiquent avoir eu un contact avec du personnel infirmier à domicile au cours de l'année alors que ce chiffre atteint 39 % en 2001.

Figure 4.1.5.2.4 : Différence (en % absolu) entre 2001 et 1997 dans le pourcentage de la population ayant eu un contact avec du personnel infirmier à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.

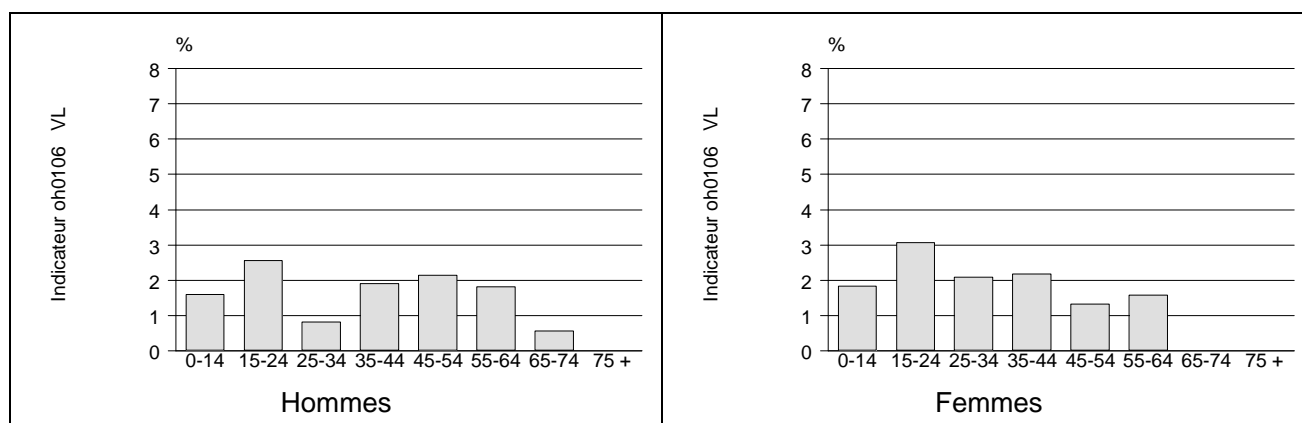


V.2.3. Psychologue

En Région flamande, sur 1000 femmes, 16 indiquent avoir eu un contact avec un psychologue au cours de l'année écoulée. Ce chiffre est identique pour les hommes et les femmes, ce qui est étonnant étant donné que dans les deux autres régions, les femmes ont plus souvent un contact avec le psychologue que les hommes.

Le Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un psychologue au cours de l'année écoulée n'est pas spécifiquement lié à l'âge mais est très bas (moins de 1%) pour les personnes de plus de 65 ans (voir Figure 4.1.5.2.5).

Figure 4.1.5.2.5 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un psychologue au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.



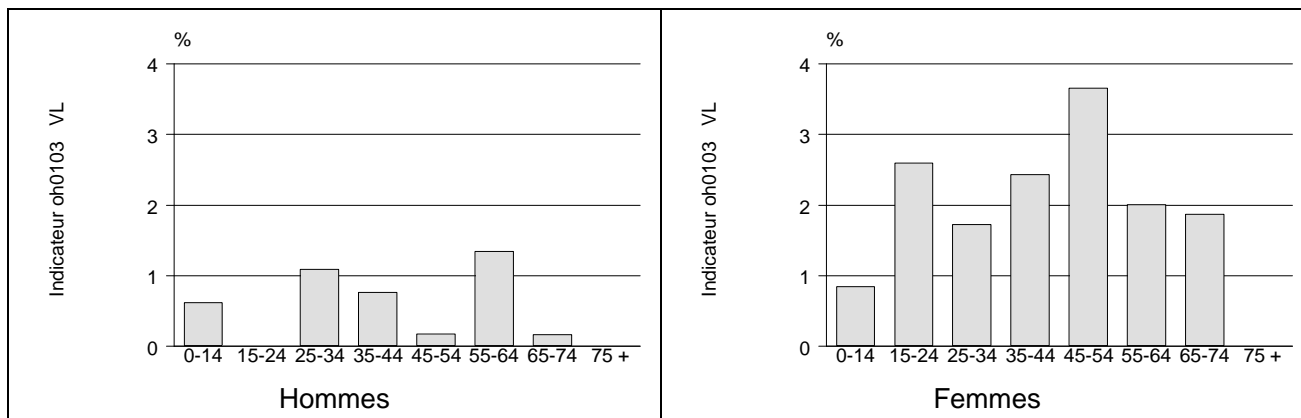
Dans les niveaux d'instruction les plus faibles (pas de diplôme, enseignement primaire uniquement), on n'indique quasiment pas de contacts avec un psychologue. Après correction pour l'âge et le sexe, la différence par rapport aux autres niveaux d'instruction est très significative ($p < 0,0001$).

V.2.4. Diététicien(ne)

Les contacts avec un diététicien sont trois fois plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Sur 1000 femmes, 19 ont eu contact avec un diététicien au cours de l'année écoulée, tandis que chez les hommes, il s'agit de 6 pour 1000. Le pourcentage est le plus élevé (3,7%) dans le groupe d'âge 45-54 ans. Toutefois, on constate un pourcentage relativement élevé (2,4%) chez les jeunes femmes entre 15 et 24 ans. Les arguments « esthétiques » jouent incontestablement ici un rôle plus important que les considérations de santé.

On n'a pas observé de différences en fonction du niveau d'instruction, du degré d'urbanisation et de la région de résidence.

Figure 4.1.5.2.6 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un diététicien dans l'année écoulée, par âge et par sexe, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.

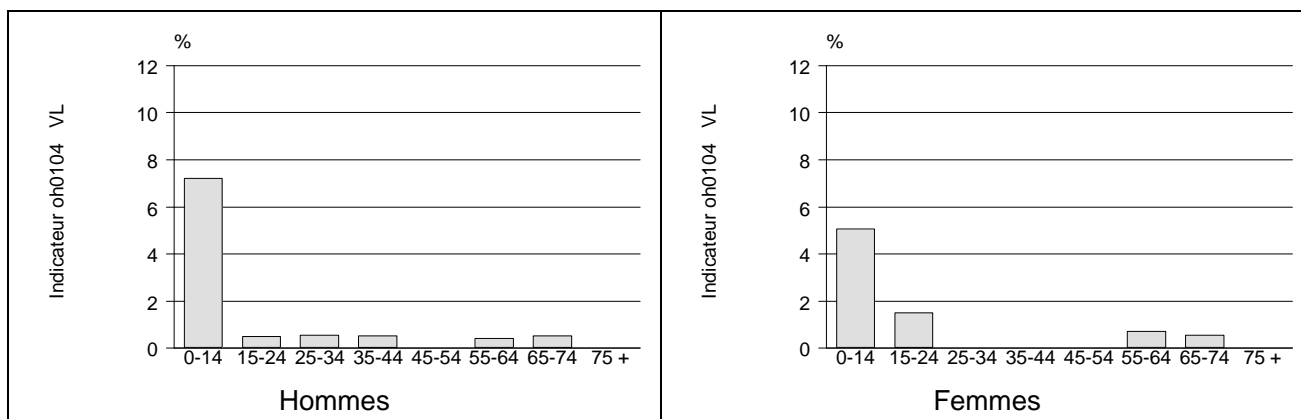


Le pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un diététicien au cours de l'année écoulée en Région flamande est resté à peu près identique à celui de 1997.

V.2.5. Logopède

Comme on peut s'y attendre, les contacts avec le logopède se présentent surtout chez les enfants et les adolescents. 6% des enfants de 0 à 15 ans ont suivi un traitement de logopédie au cours de l'année écoulée : 7 % chez les garçons et 5% chez les filles. Cette différence n'est pas significative. D'après la Figure 4.1.5.2.7, dans les groupes d'âge plus âgés, ce pourcentage ne dépasse pas 1% de la population.

Figure 4.1.5.2.7 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un logopède au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.



Les chiffres bruts suggèrent que les personnes sans diplôme ou uniquement avec un diplôme de l'enseignement primaire indiquent beaucoup moins souvent (respectivement 0 et 1 pour 1000) un contact avec un logopède que les personnes ayant un niveau d'éducation supérieur (entre 13 et 19 pour 1000). Toutefois, après correction pour l'âge et le sexe, les différences ne sont pas significatives. En outre, il est possible que les moins qualifiés ne comprennent pas toujours bien l'appellation de « logopède » et donnent une réponse négative.

V.2.6. Ergothérapeute

Seules 2 personnes sur 1000 indiquent avoir eu un contact avec un ergothérapeute au cours de l'année écoulée. On ne note pas de différences importantes en fonction de l'âge, du sexe, de la formation ou du degré d'urbanisation. On remarque cependant que ce chiffre est moins élevé en Région flamande qu'en Région bruxelloise (5 sur 1000) et en Région wallonne (6 sur 1000). La différence reste significative entre la Flandre et la Wallonie ($p=0,03$) après correction pour l'âge et le sexe.

Tableau 4.1.5.2.3 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.

oh0102 - Région flamande	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
SEXE			
Homme	10,5	10,0 (8,6-11,6)	2051
Femme	14,6	13,6 (11,8-15,5)	2032
GROUPES D'AGE			
0-14	5,8	5,8 (3,9- 8,4)	596
15-24	8,0	8,0 (5,7-11,2)	457
25-34	14,3	14,2 (11,0-18,2)	575
35-44	15,5	15,4 (12,4-19,0)	654
45-54	12,0	12,0 (9,2-15,5)	592
55-64	12,9	12,9 (9,9-16,5)	522
65-74	17,4	17,1 (13,3-21,8)	421
75+	20,1	19,3 (14,3-25,5)	266
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Pas de diplôme	13,0	10,5 (4,6-22,2)	79
Enseignement primaire	13,8	9,6 (7,1-12,9)	492
Secondaire inférieur	14,2	13,0 (10,1-16,5)	752
Secondaire supérieur	11,8	11,6 (9,7-13,9)	1340
Enseignement supérieur	11,8	12,0 (10,0-14,3)	1364
NIVEAU D'URBANISATION			
Zone urbaine	14,1	12,9 (10,4-16,0)	943
Zone semi-urbaine	13,7	12,9 (11,2-14,7)	2044
Zone rurale	9,4	8,8 (7,1-11,0)	1096
ANNEE			
1997	15,5	14,7 (13,1-16,3)	3506
2001	12,6	11,6 (10,4-12,9)	4083

Tableau 4.1.5.2.4 : Pourcentage des personnes avec un contact avec un(e) infirmier(ière) à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région flamande, Enquête de santé, Belgique, 2001.

oh0101 - Région flamande	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
SEXE			
Homme	4,6	3,3 (2,4- 4,5)	2051
Femme	7,9	4,9 (3,8- 6,3)	2032
GROUPES D'AGE			
0-14	1,9	1,9 (0,9- 3,8)	596
15-24	1,4	1,4 (0,5- 3,5)	456
25-34	2,6	2,5 (1,5- 4,2)	575
35-44	3,9	3,9 (2,2- 6,8)	654
45-54	4,6	4,5 (3,0- 6,7)	592
55-64	5,6	5,5 (3,6- 8,5)	522
65-74	10,8	10,5 (7,6-14,4)	422
75+	34,6	33,3 (26,1-41,2)	266
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Pas de diplôme	19,6	9,6 (3,9-21,6)	79
Enseignement primaire	17,5	5,7 (3,9- 8,3)	492
Secondaire inférieur	6,7	4,3 (2,8- 6,5)	752
Secondaire supérieur	4,3	4,0 (2,7- 5,9)	1340
Enseignement supérieur	2,9	3,0 (2,1- 4,4)	1364
NIVEAU D'URBANISATION			
Zone urbaine	5,9	3,6 (2,5- 5,2)	943
Zone semi-urbaine	6,2	3,7 (2,9- 4,9)	2045
Zone rurale	6,8	4,9 (3,4- 7,2)	1095
ANNEE			
1997	2,6	2,1 (1,6- 2,9)	3494
2001	6,3	4,1 (3,3- 5,1)	4083

V.4. Région bruxelloise

Le kinésithérapeute est le professionnel paramédical auquel le nombre le plus élevé de personnes fait appel : 14 % de la population en Région bruxelloise indique avoir eu au moins un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée. Pour le personnel infirmier à domicile et le psychologue, ce chiffre est de 4% et pour toutes les autres professions paramédicales moins de 3 pour cent. Le tableau 4.1.5.3.1 présente une comparaison des résultats pour toutes les professions paramédicales analysées.

Tableau 4.1.5.3.1 : Nombre de personnes (en %) ayant eu un contact avec une profession paramédicale au cours de l'année écoulée, par profession, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.

Profession paramédicale	% (*)
Kinésithérapeute	13,6
Psychologue	3,9
Personnel infirmier à domicile	3,8
Diététicien(ne)	2,1
Logopède	1,1
Ergothérapeute	0,5

* n = 3006

Les contacts avec le personnel paramédical dans le cadre des caractéristiques de base de la population sont analysés par profession paramédicale.

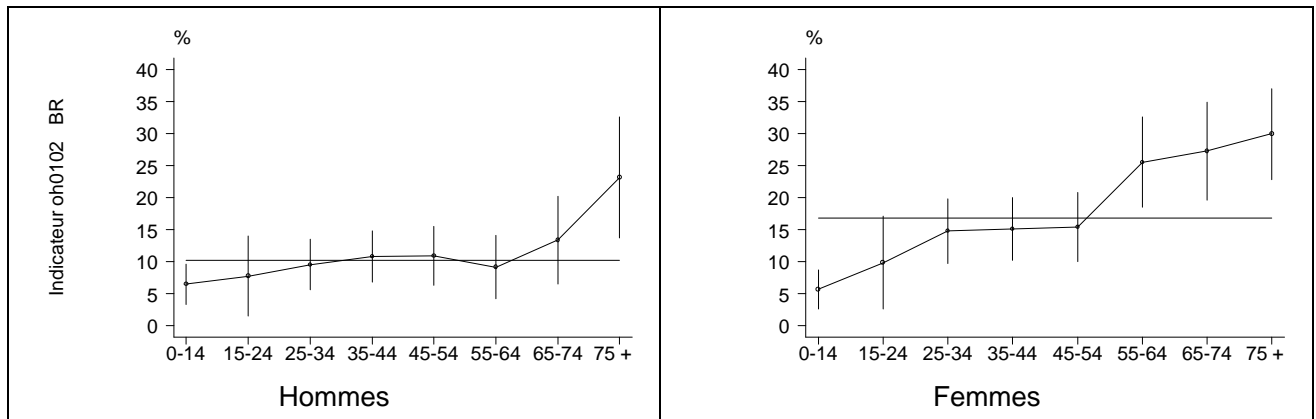
V3.1. Kinésithérapeute

Les femmes indiquent plus souvent un contact avec le kinésithérapeute que les hommes. Cette différence est significative même après correction pour l'âge, le sexe et l'état de santé (odds ratio 1,7 ; IC 95% 1,3-2,3). L'âge aussi est très déterminant, comme le démontre la Figure 4.1.5.3.1. Le pourcentage des personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée augmente progressivement de 6% pour les enfants et adolescents à 28% pour les plus de 75 ans.

Le pourcentage des personnes ayant eu un contact avec le kinésithérapeute au cours de l'année écoulée est nettement plus faible chez les personnes sans diplôme (7% par rapport à 12% ou plus dans les autres catégories d'instruction). Après correction pour l'âge et le sexe, on ne constate plus de différence significative entre les moins qualifiés et les personnes avec un diplôme supérieur (odds ratio 2,9; IC 95% 1,4-5,7).

Le pourcentage de la population ayant fait appel à un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée a légèrement diminué en 2001 par rapport à 1997 (de 15% à 14%), mais contrairement à ce que nous constatons en Région flamande, cette diminution n'est pas significative.

Figure 4.1.5.3.1 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.



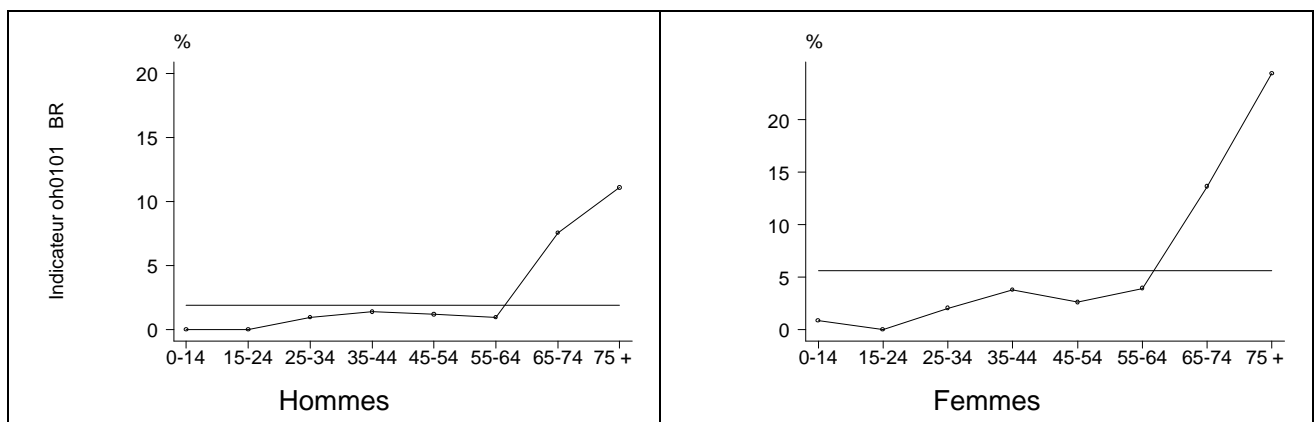
V.3.2. Personnel infirmier à domicile

Les femmes font plus souvent appel à du personnel infirmier à domicile que les hommes : 6% de la population féminine indique avoir eu recours à des soins à domicile au cours de l'année écoulée alors que pour les hommes ce chiffre n'est que de 2%. Après correction pour l'âge, cette différence reste très importante ($p=0,0001$).

Bien entendu, l'âge est un déterminant important (Figure 4.1.5.3.2). Jusqu'à 65 ans, le pourcentage des personnes ayant fait appel à du personnel infirmier à domicile ne dépasse pas 5%, mais augmente ensuite très fortement. Chez les hommes, l'augmentation est un peu moins importante que chez les femmes. Pour les plus de 75 ans, 11% des hommes et 24% des femmes ont fait appel à des soins à domicile au cours de l'année écoulée.

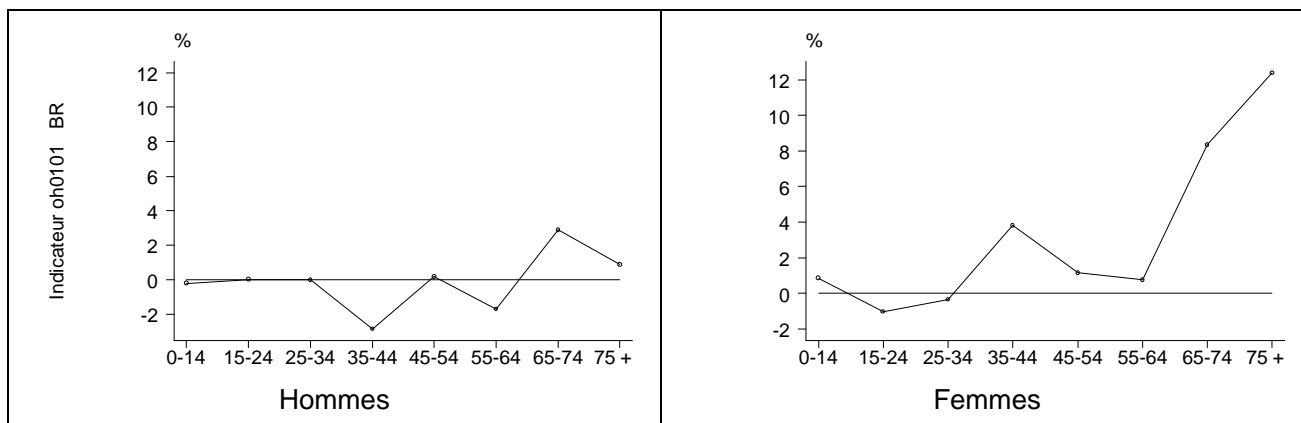
Bien qu'en Région bruxelloise, le pourcentage de personnes ayant eu un contact avec du personnel infirmier à domicile soit plus faible dans les catégories d'instruction supérieures par rapport aux autres catégories, les différences ne sont pas significatives, contrairement aux résultats obtenus pour la Région flamande.

Figure 4.1.5.3.2 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec du personnel infirmier à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.



A Bruxelles, le nombre de personnes ayant fait appel au personnel infirmier à domicile en 2001 a augmenté par rapport à 1997 (de 2% à 4%). Après correction pour l'âge et le sexe, la différence reste significative ($p=0,02$). D'après la Figure 4.1.5.3.3, cette augmentation semble surtout se manifester chez les plus de 75 ans et chez les femmes du groupe d'âge 35-44 ans. Le pourcentage double chez les femmes de 75 ans et plus (de 12% en 1997 à 24% en 2001).

Figure 4.1.5.3.3 : Différence (en % absolu) entre 2001 et 1997 du pourcentage de la population ayant eu un contact avec le personnel infirmier à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.

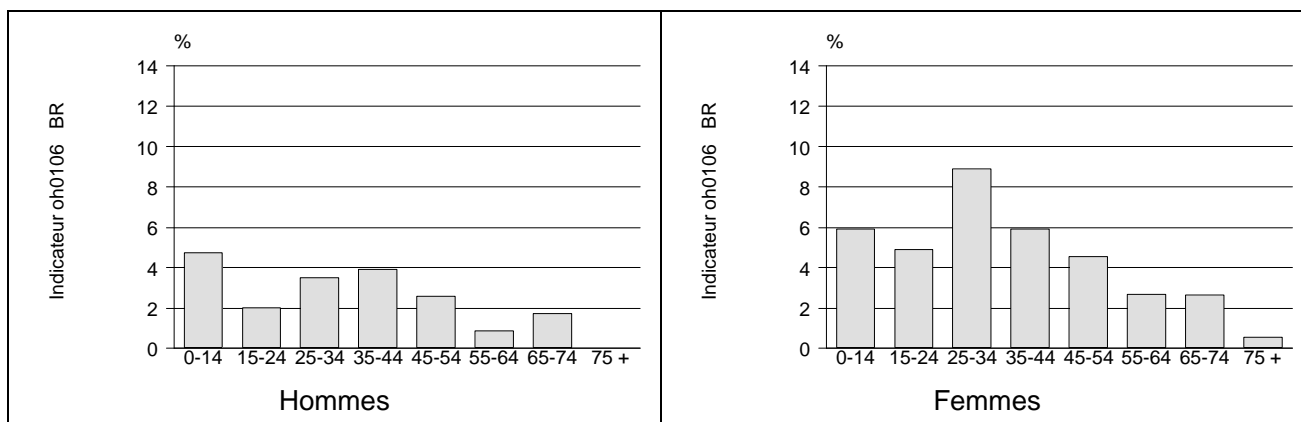


V.3.3. Psychologue

Sur 1000 femmes habitant la Région bruxelloise, 48 ont eu un contact avec un psychologue au cours de l'année écoulée. Pour les hommes ce chiffre est de 29, une différence significative même après correction pour l'âge et le sexe ($p=0,002$).

Le pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un psychologue est le plus élevé chez les jeunes femmes entre 25 et 34 ans (19%) et le plus faible chez les plus de 75 ans (tant hommes que femmes) (voir Figure 4.1.5.3.4).

Figure 4.1.5.3.4 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un psychologue au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.

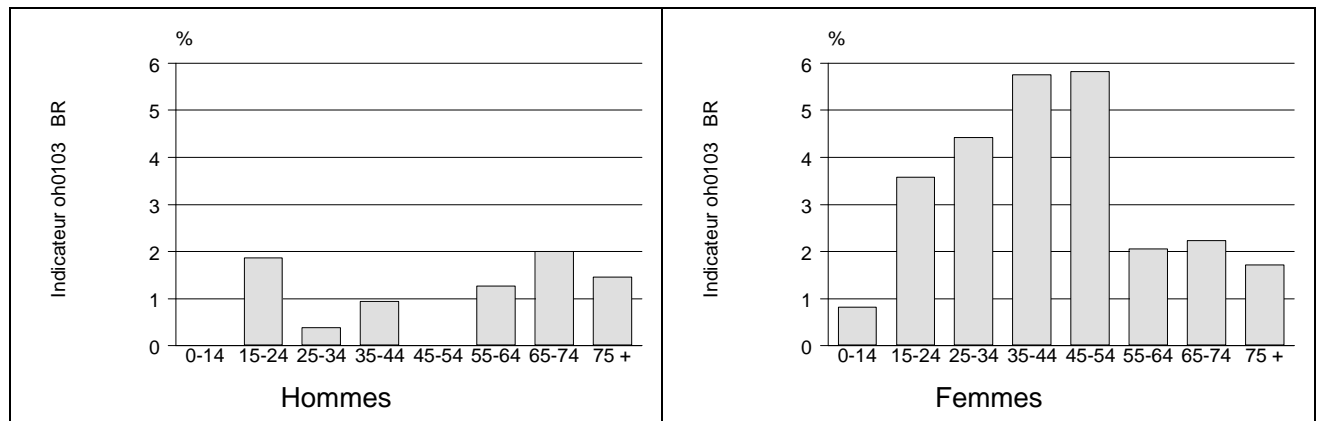


On n'observe pas de différence en fonction du niveau d'instruction.

V.3.4. Diététicien(ne)

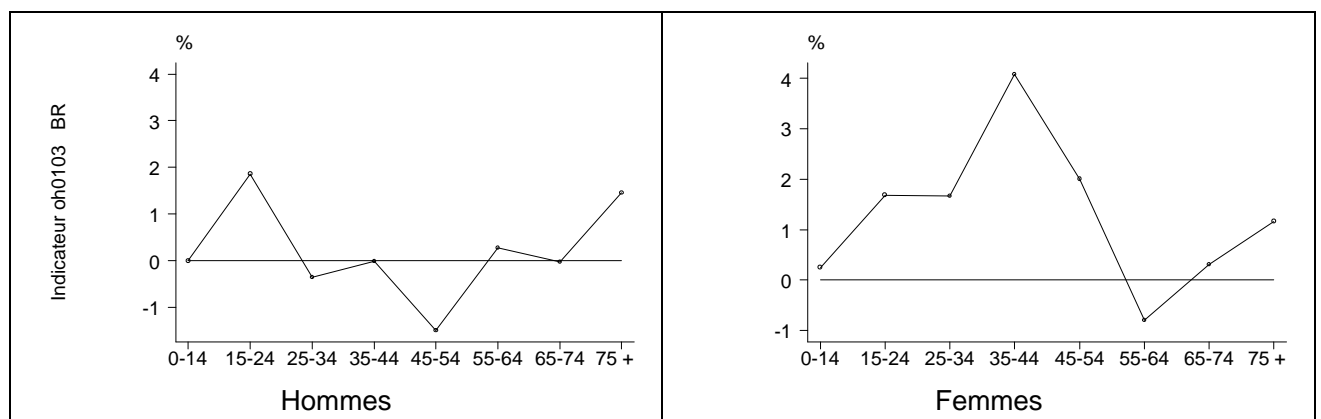
Les contacts avec un diététicien sont quatre fois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes. Sur 1000 femmes, 34 ont eu un contact avec un diététicien au cours de l'année écoulée, alors que chez les hommes il y en a 8 pour 1000. Chez les femmes du groupe d'âge 35-54 ans, plus d'une femme sur 20 a eu au moins un contact avec un diététicien au cours de l'année écoulée.

Figure 4.1.5.3.5 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un diététicien au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.



On n'observe pas de différences en fonction du niveau d'instruction. En Région bruxelloise en 2001, le pourcentage des personnes ayant consulté un diététicien au cours de l'année écoulée est passé de 14% à 21%. L'augmentation se situe surtout chez les femmes dans le groupe d'âge 35-44 ans (Figure 4.1.5.3.6).

Figure 4.1.5.3.6 : Différence (en % absolu) entre 2001 et 1997 du pourcentage de la population ayant eu un contact avec un diététicien au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.

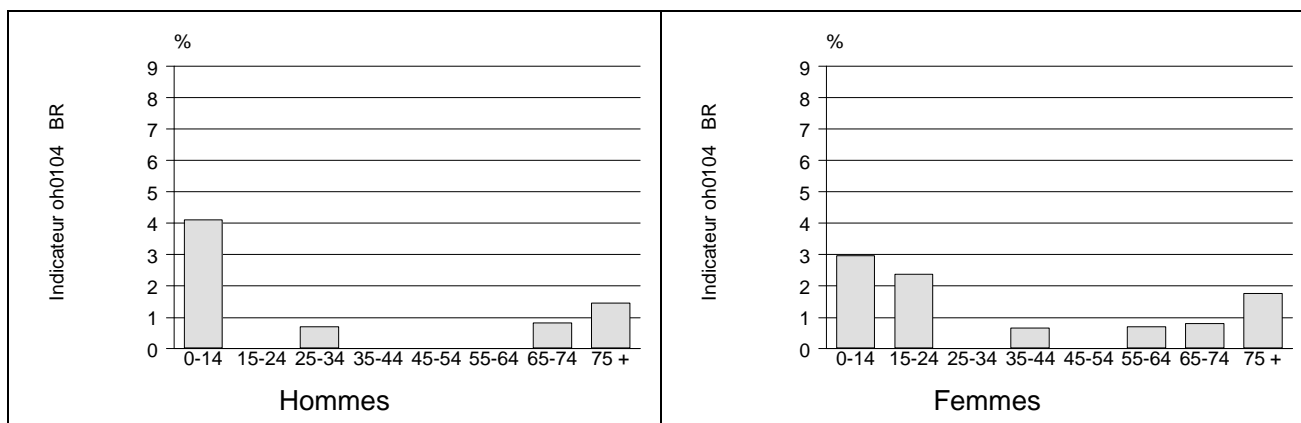


V.3.5. Logopède

Comme on peut s’y attendre, les contacts avec le logopède se rencontrent surtout chez les enfants et les adolescents. 4% des enfants de 0 à 15 ans ont suivi un traitement de logopédie au cours de l’année écoulée. Chez les femmes on observe également des contacts dans le groupe d’âge 15-24 ans (2%).

D’après la Figure 4.1.5.3.7, dans les autres groupes d’âge il s’agit de pourcentages marginaux. On notera cependant qu’on enregistre une légère hausse chez les personnes de 75 ans et plus.

Figure 4.1.5.3.7 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un logopède au cours de l’année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.



On ne constate pas de différences en fonction des niveaux d’instruction.

V.3.6. Ergothérapeute

Seules 5 personnes sur 1000 indiquent un contact avec un ergothérapeute au cours de l’année écoulée. On n’observe pas de différences importantes en fonction de l’âge, du sexe ou du niveau d’instruction.

Tableau 4.1.5.3.2 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.

oh0102 - Région bruxelloise	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
SEXE			
Homme	10,2	9,8 (8,1-11,7)	1408
Femme	16,7	15,2 (13,2-17,5)	1572
GROUPES D'AGE			
0-14	6,1	6,0 (4,1- 8,6)	505
15-24	8,8	8,6 (4,9-14,7)	266
25-34	12,1	12,0 (9,0-15,7)	481
35-44	12,9	12,7 (9,9-16,2)	517
45-54	13,1	13,0 (9,8-17,0)	368
55-64	17,7	17,3 (13,3-22,2)	299
65-74	21,0	20,4 (15,8-25,8)	275
75+	27,6	25,9 (20,6-32,0)	269
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Pas de diplôme	6,7	5,9 (3,1-10,9)	134
Enseignement primaire	13,9	11,1 (8,2-14,9)	402
Secondaire inférieur	12,0	9,9 (7,1-13,6)	404
Secondaire supérieur	12,1	10,8 (8,4-13,7)	689
Enseignement supérieur	15,5	15,2 (12,9-17,9)	1221
ANNEE			
1997	14,9	14,2 (12,0-16,7)	3013
2001	13,6	12,5 (11,1-14,0)	2980

Tableau 4.1.5.3.3 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un(e) infirmier(ière) à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région bruxelloise, Enquête de santé, Belgique, 2001.

oh0101 - Région bruxelloise	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
SEXE			
Homme	1,9	1,1 (0,6- 1,7)	1401
Femme	5,6	2,6 (1,7- 4,0)	1568
GROUPES D'AGE			
0-14	0,4	0,4 (0,1- 1,2)	504
15-24	0,0	0,4 (0,1- 1,2)	266
25-34	1,5	1,4 (0,6- 3,1)	479
35-44	2,6	2,4 (1,4- 4,0)	515
45-54	1,9	1,7 (0,8- 3,5)	364
55-64	2,5	2,3 (1,1- 4,6)	297
65-74	10,9	9,8 (6,5-14,5)	276
75+	19,9	17,0 (12,6-22,5)	268
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Pas de diplôme	5,3	2,5 (1,1- 5,7)	134
Enseignement primaire	7,2	2,6 (1,5- 4,4)	401
Secondaire inférieur	5,6	2,3 (1,3- 3,9)	404
Secondaire supérieur	3,0	1,4 (0,8- 2,4)	688
Enseignement supérieur	2,1	1,3 (0,8- 2,3)	1212
ANNEE			
1997	2,4	1,1 (0,7- 1,8)	3017
2001	3,8	1,8 (1,3- 2,6)	2969

V.4. Région wallonne

Le kinésithérapeute est le professionnel paramédical auquel le nombre le plus élevé de personnes fait appel : 14% de la population en Région wallonne indique avoir eu au moins un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée. Pour le personnel infirmier à domicile, ce chiffre est de 6% et pour les autres professions paramédicales 3% ou moins. Le Tableau 4.1.5.4.1. présente une comparaison des résultats pour toutes les professions paramédicales analysées.

Tableau 4.1.5.4.1 : Nombre de personnes (en %) ayant eu un contact avec une profession paramédicale au cours de l'année écoulée, par profession, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.

Profession paramédicale	% (*)
Kinésithérapeute	13,6
Personnel infirmier à domicile	6,4
Psychologue	3,4
Diététicien	2,3
Logopède	2,2
Ergothérapeute	0,6

* n = 5005

Les contacts avec les professions paramédicales en fonction des caractéristiques de base de la population sont analysés par profession.

V.4.1. Kinésithérapeute

Les femmes indiquent plus souvent que les hommes un contact avec le kinésithérapeute (15% par rapport à 12%), mais contrairement à ce qui est observé dans les autres régions, cette différence n'est pas significative après correction pour l'âge. Par contre, d'après la Figure 4.1.5.4.1, l'âge est un déterminant important. Le pourcentage de personnes ayant eu un contact avec le kinésithérapeute au cours de l'année écoulée augmente progressivement de 8% chez les enfants et adolescents à 24% chez les plus de 75 ans. Cette augmentation est un peu plus prononcée chez les femmes.

Les chiffres bruts ne reflètent pas de différences importantes en fonction du niveau d'éducation. Même après ajustement pour l'âge, le sexe et l'état de santé, la situation reste identique. Le degré d'urbanisation n'est pas un facteur important.

En Région wallonne en 2001, le pourcentage de la population ayant fait appel à un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée n'a pas évolué par rapport à 1997.

D'après la Figure 4.1.5.4.2, il apparaît qu'une légère augmentation dans les groupes d'âge les plus jeunes est compensée par une diminution dans les groupes d'âge plus élevés (surtout les plus de 75 ans).

Figure 4.1.5.4.1 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.

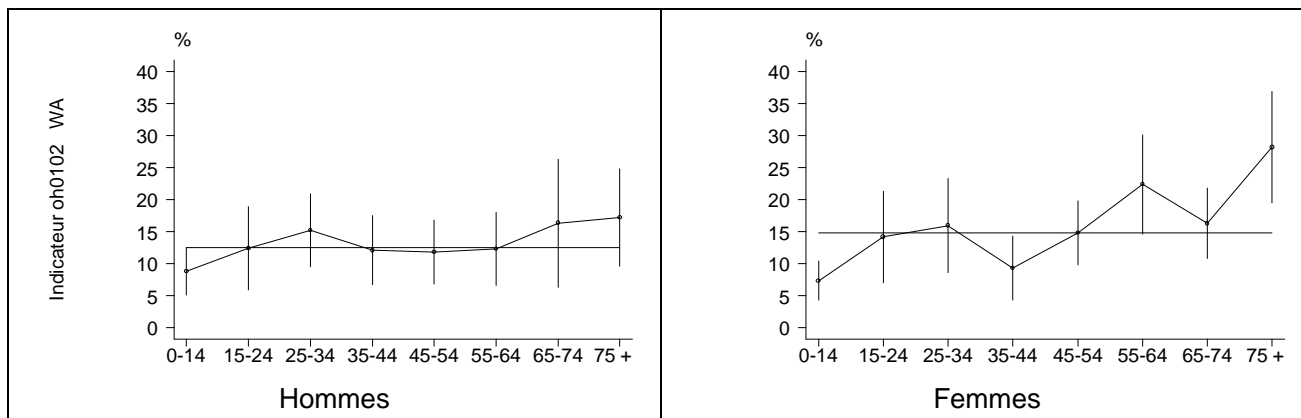
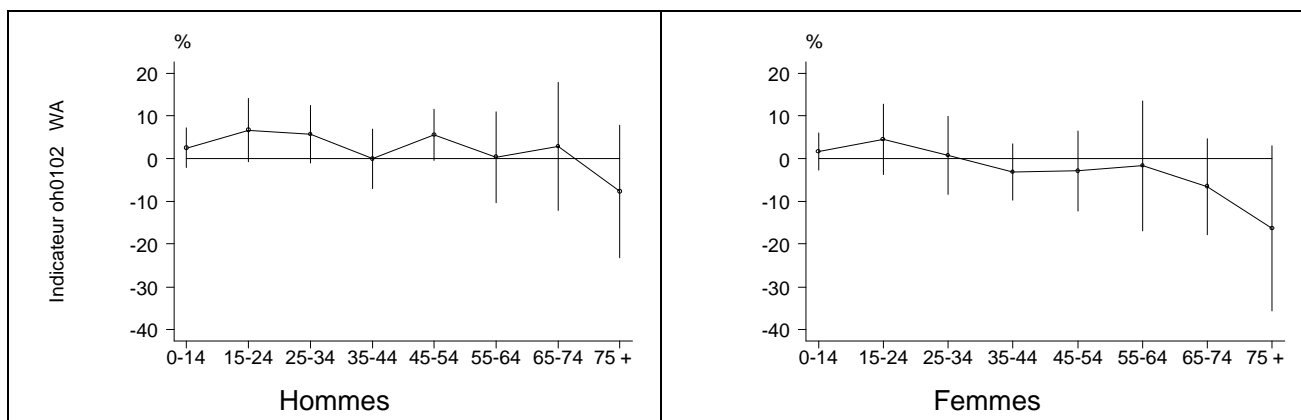


Figure 4.1.5.4.2 : Différence (en % absolu) entre 2001 et 1997 du pourcentage de la population ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.

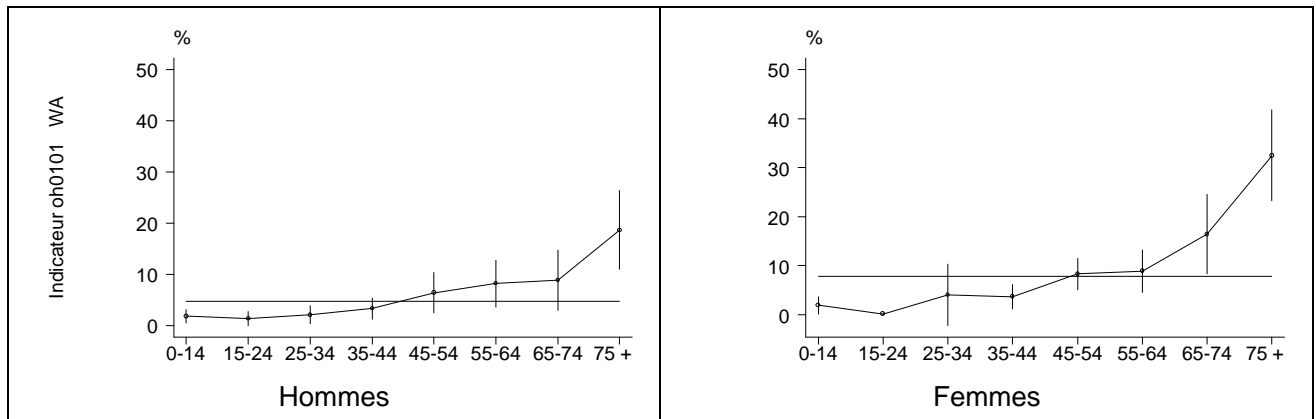


V.4.2. Personnel infirmier à domicile

Les femmes font plus fréquemment appel au personnel infirmier à domicile que les hommes : 8% de la population féminine indique avoir eu au moins un contact avec du personnel infirmier à domicile au cours de l'année écoulée, alors que ce chiffre est de 5% pour les hommes. Même après correction pour l'âge, ce chiffre reste significatif (p=0,02).

Bien entendu, l'âge est un déterminant important (Figure 4.1.5.4.3). Jusqu'à 65 ans, le pourcentage de personnes ayant fait appel à du personnel infirmier à domicile ne dépasse pas 10%, mais augmente fortement ensuite.

Figure 4.1.5.4.3 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un(e) infirmier(ière) à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.



Nous observons des différences importantes en fonction du niveau d'instruction : parmi les personnes sans formation ou uniquement avec un diplôme de l'enseignement primaire, respectivement 13% et 16% indiquent avoir eu un contact avec du personnel infirmier à domicile, chez les personnes avec un diplôme de l'enseignement supérieur, ce chiffre tombe à 4%. En Région wallonne, ces différences disparaissent après ajustement pour l'âge, le sexe et l'état de santé.

Après correction pour l'âge et le sexe, le degré d'urbanisation ne semble pas être un facteur déterminant.

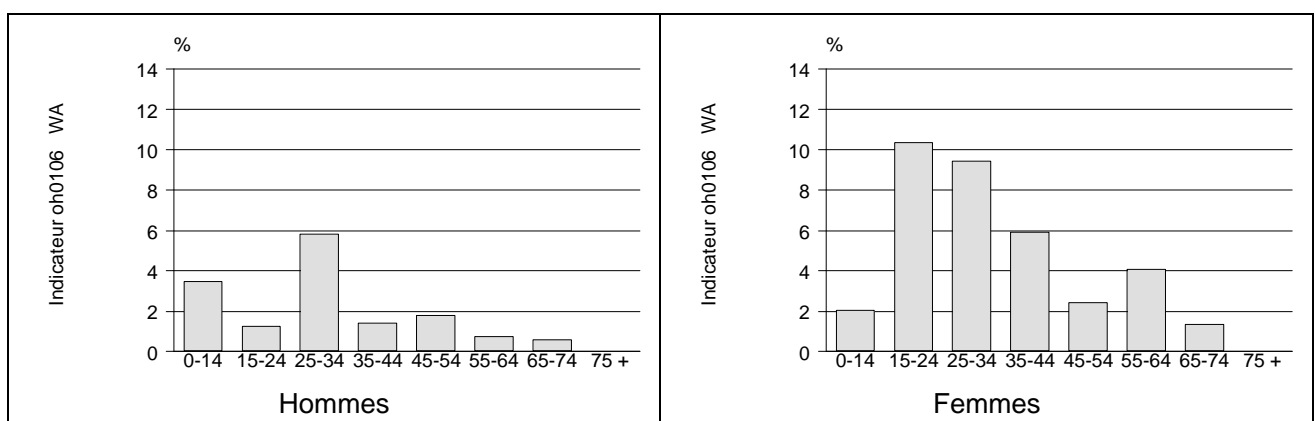
Le nombre de personnes faisant appel à du personnel infirmier à domicile en 2001 a augmenté par rapport à 1997 (de 4% à 6%) mais, contrairement à ce qui est observé dans les deux autres régions, la différence n'est pas significative après correction pour l'âge et le sexe.

V.4.3. Psychologue

Sur 1000 femmes interrogées, 46 indiquent avoir eu un contact avec un psychologue au cours de l'année écoulée. Pour les hommes, ce chiffre est de 22, différence qui reste très importante après correction pour l'âge ($p=0,003$).

Le pourcentage des personnes ayant consulté un psychologue au cours de l'année écoulée est le plus élevé chez les jeunes femmes entre 15 et 34 ans (10% environ). Chez les hommes, on enregistre une pointe (6%) dans le groupe des 35-44 ans (voir Figure 4.1.5.4.4).

Figure 4.1.5.4.4 : Pourcentage des personnes ayant eu un contact avec un psychologue au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.



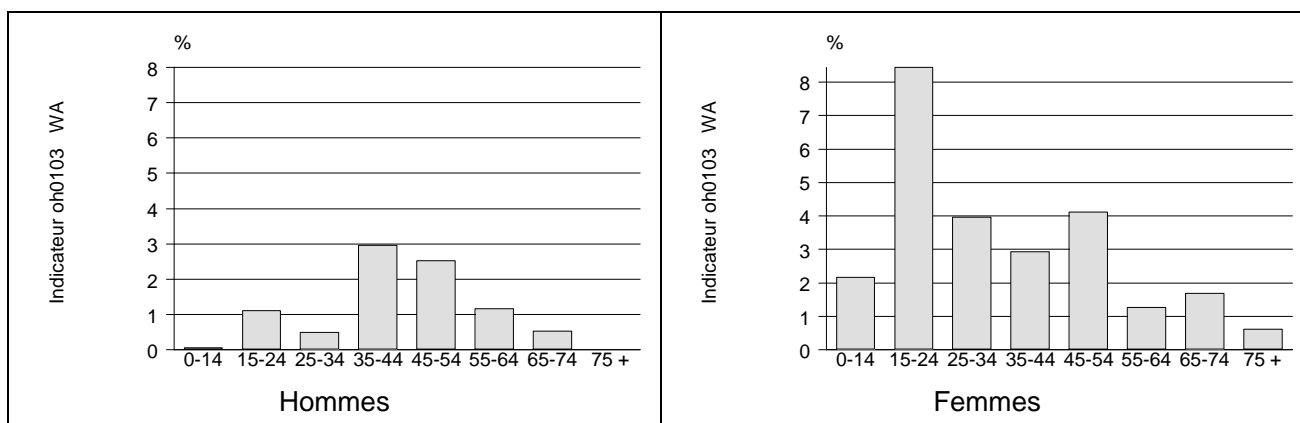
En Région wallonne, on n’observe pas de différences pour cet indicateur en fonction du niveau d’instruction ou du degré d’urbanisation.

V.4.4. Diététicien

On observe deux fois plus de contacts avec un diététicien chez les femmes que chez les hommes. Sur 1000 femmes, 33 ont eu un contact avec le diététicien au cours de l’année écoulée, chez les hommes il s’agit de 13 sur 1000. On note un pourcentage relativement élevé (8%) chez les jeunes femmes entre 15 et 24 ans. Les arguments « esthétiques » jouent incontestablement un rôle plus important que les considérations de santé.

On n’observe pas de différences en fonction du niveau d’instruction. Le pourcentage de personnes ayant consulté un diététicien au cours de l’année écoulée est resté globalement similaire à celui de 1997.

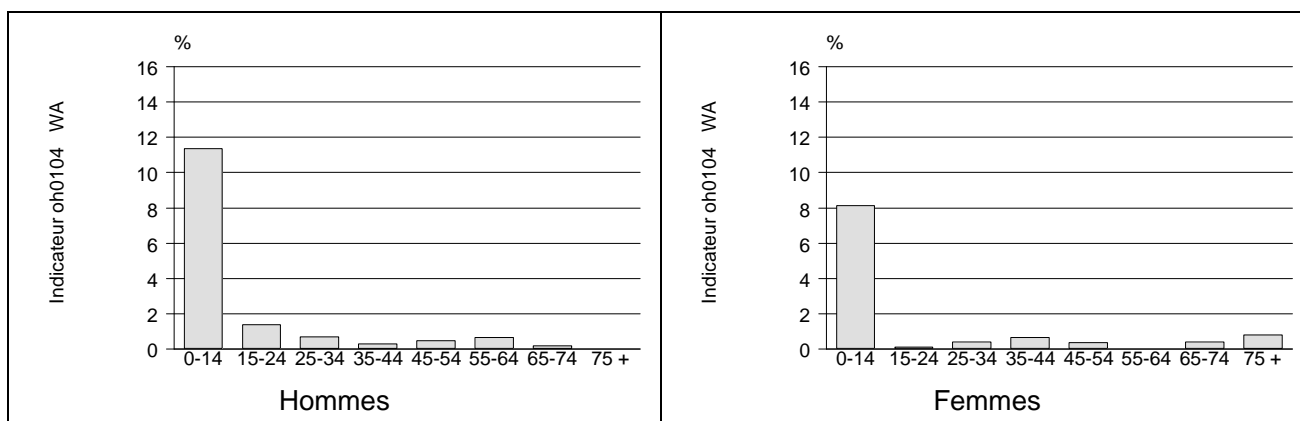
Figure 4.1.5.4.5 : Pourcentage des personnes ayant eu un contact avec un diététicien au cours de l’année écoulée, par âge et par sexe, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.



V.4.5. Logopède

Comme on peut s’y attendre, les contacts avec le logopède s’observent surtout chez les enfants et les adolescents. Parmi les enfants de 0 à 15 ans, 10% ont suivi un traitement de logopédie au cours de l’année écoulée : 11% chez les garçons et 8% chez les filles. Toutefois, cette différence n’est pas significative. D’après la Figure 4.1.5.4.6, dans les groupes d’âge plus élevés, il s’agit toujours de moins de 1% de la population.

Figure 4.1.5.4.6 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un logopède au cours de l’année écoulée, par âge et par sexe, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.



Les chiffres bruts suggèrent que des personnes sans diplôme ou uniquement avec diplôme de l'enseignement primaire indiquent beaucoup moins fréquemment (respectivement 0 et 1 pour 1000) un contact avec le logopède que les diplômés supérieurs (entre 13 et 19 pour 1000). Toutefois, après correction pour l'âge et le sexe, les différences ne sont pas significatives. En outre, il est possible que les moins qualifiés ne comprennent pas correctement le terme de 'logopède' et répondent donc par la négative.

V.4.6. Ergothérapeute

Seules 2 personnes sur 1000 indiquent un contact avec l'ergothérapeute au cours de l'année écoulée. On n'observe pas de différences importantes en fonction de l'âge, du sexe, de la formation ou du degré d'urbanisation. On remarquera cependant que ce chiffre est moins élevé en Région flamande qu'en Région bruxelloise (5 sur 1000) et en Région wallonne (6 sur 1000) et que la différence entre la Flandre et la Wallonie reste significative ($p=0,03$) après correction pour l'âge et le sexe.

Tableau 4.1.5.4.2 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un(e) infirmier(ière) à domicile au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.

oh0102 - Région wallonne	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
SEXE			
Homme	12,5	12,5 (10,4-14,9)	2435
Femme	14,7	14,2 (12,2-16,5)	2539
GROUPES D'AGE			
0-14	8,1	8,1 (5,8-11,2)	837
15-24	13,3	13,3 (9,3-18,6)	567
25-34	15,6	15,6 (11,5-20,8)	673
35-44	10,7	10,7 (7,8-14,7)	756
45-54	13,3	13,3 (10,0-17,5)	713
55-64	17,3	17,3 (12,7-23,1)	533
65-74	16,3	16,2 (11,5-22,3)	531
75+	24,2	23,8 (18,2-30,5)	364
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Pas de diplôme	9,5	7,7 (2,9-18,6)	59
Enseignement primaire	14,0	10,5 (7,9-14,0)	665
Secondaire inférieur	15,5	14,4 (11,3-18,1)	1032
Secondaire supérieur	11,3	11,5 (9,3-14,0)	1491
Enseignement supérieur	15,0	16,0 (13,0-19,6)	1535
NIVEAU D'URBANISATION			
Zone urbaine	13,8	13,2 (10,1-17,1)	977
Zone semi-urbaine	15,1	14,8 (12,3-17,8)	1841
Zone rurale	12,5	12,2 (10,3-14,4)	2156
ANNEE			
1997	12,5	12,4 (10,9-14,1)	3605
2001	13,6	13,0 (11,5-14,7)	4974

Tableau 4.1.5.4.3 : Pourcentage de personnes ayant eu un contact avec un kinésithérapeute au cours de l'année écoulée, par âge et par sexe, Région wallonne, Enquête de santé, Belgique, 2001.

oh0101 - Région wallonne	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
SEXE			
Homme	4,8	3,5 (2,7- 4,7)	2431
Femme	7,9	5,1 (3,9- 6,7)	2538
GROUPES D'AGE			
0-14	1,9	1,9 (1,1- 3,4)	837
15-24	0,8	0,8 (0,3- 1,8)	567
25-34	3,1	3,0 (1,1- 8,1)	672
35-44	3,5	3,5 (2,2- 5,5)	755
45-54	7,4	7,3 (5,1-10,3)	711
55-64	8,6	8,5 (5,8-12,2)	532
65-74	13,0	12,7 (8,5-18,7)	531
75+	27,5	26,3 (20,3-33,4)	364
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Pas de diplôme	12,7	5,9 (2,5-13,2)	58
Enseignement primaire	16,0	6,7 (4,6- 9,7)	664
Secondaire inférieur	7,6	4,7 (3,3- 6,7)	1031
Secondaire supérieur	4,9	4,0 (2,9- 5,6)	1489
Enseignement supérieur	3,7	3,3 (2,1- 5,1)	1535
NIVEAU D'URBANISATION			
Zone urbaine	8,3	5,5 (3,8- 7,7)	973
Zone semi-urbaine	6,1	4,1 (2,9- 5,8)	1841
Zone rurale	6,3	4,2 (3,2- 5,4)	2155
ANNEE			
1997	4,3	3,4 (2,7- 4,3)	3604
2001	6,4	4,4 (3,6- 5,4)	4969

V. Lecteur

- Dr H. Reyniers, Ministère de la Région wallonne

BELGIQUE

NOMBRE DE PERSONNES (PAR 1000 HABITANTS) AVEC AU MOINS UN CONTACT AVEC UN PROFESSIONNEL PARAMEDICAL AU COURS DE L'ANNEE PASSEE
Enquête de santé par Interview, Belgique, 2001

		Kinésithérapeute	Infirmie(è)r(e) à domicile	Psychologue	Diététicien(ne)	Logopède	Ergothérapeute	N
SEXE	Homme	110,0	43,7	18,9	7,9	18,4	3,6	5878
	Femme	148,2	77,0	27,4	24,4	13,1	3,6	6130
Total		129,5	60,7	23,3	16,3	15,7	3,6	12008
GROUPE D'AGE	0-14	64,9	17,6	23,8	8,0	69,6	2,4	1936
	15-24	95,9	10,8	37,4	24,1	9,4	,6	1289
	25-34	144,3	25,8	34,8	16,9	3,5	8,7	1724
	35-44	138,7	37,0	27,5	21,4	3,4	4,3	1921
	45-54	125,0	51,0	20,3	23,9	1,2	2,2	1665
	55-64	145,9	61,4	19,0	15,5	4,8	4,5	1350
	65-74	174,8	114,3	6,6	12,2	5,0	2,2	1225
	75+	219,7	312,2	,4	2,7	3,1	3,5	898
Total		129,5	60,7	23,3	16,3	15,7	3,6	12008
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	111,3	156,2	4,1	4,2	3,7	,0	271
	Enseignement primaire	138,6	159,4	12,4	14,4	2,7	,7	1553
	Secondaire inférieur	143,7	68,9	22,3	18,4	14,1	3,6	2186
	Secondaire supérieur	117,1	44,0	26,6	14,6	19,7	4,0	3514
	Enseignement supérieur	131,3	30,3	25,0	18,7	18,1	4,4	4108
Total		129,5	60,6	22,9	16,5	15,6	3,5	11632
NIVEAU D'URBANISATION	Bruxelles	135,6	38,0	38,5	21,4	11,0	4,9	2961
	Zone urbaine	140,8	63,0	17,1	14,9	18,2	3,0	1917
	Zone semi-urbaine	140,4	61,4	27,1	17,7	17,9	2,9	3882
	Zone rurale	107,6	65,4	16,8	13,6	12,9	4,4	3248
Total		129,5	60,7	23,3	16,3	15,7	3,6	12008
LIEU DE RESIDENCE	Région Flamande	125,5	62,8	16,0	12,6	13,6	2,2	4083
	Région Bruxelloise	135,6	38,0	38,5	21,4	11,0	4,9	2961
	Région Wallonne	136,2	63,8	34,2	22,7	22,0	6,4	4964
Belgique		129,5	60,7	23,3	16,3	15,7	3,6	12008
ANNEE	1997,00	145,0	31,6	,	17,1	,	,	0
	2001,00	129,5	60,7	23,3	16,3	15,7	3,6	12008
Total 1997 et 2001		136,7	47,2	23,3	16,7	15,7	3,6	12008

Indicateur oh01_1

REGION FLAMANDE

NOMBRE DE PERSONNES (PAR 1000 HABITANTS) AVEC AU MOINS UN CONTACT AVEC UN PROFESSIONNEL PARAMEDICAL AU COURS DE L'ANNEE PASSEE
Enquête de santé par Interview, Belgique, 2001

		Kinésithérapeute	Infirmie(è)r(e) à domicile	Psychologue	Diététicien(ne)	Logopède	Ergothérapeute	N
SEXE	Homme	104,7	45,6	15,9	5,7	15,9	1,9	2051
	Femme	145,5	79,4	16,1	19,3	11,4	2,4	2032
Total		125,5	62,8	16,0	12,6	13,6	2,2	4083
GROUPE D'AGE	0-14	58,0	19,1	17,2	7,3	61,5	2,7	596
	15-24	80,2	13,9	28,1	12,5	10,0	,0	457
	25-34	143,3	25,5	14,6	14,1	2,7	2,8	575
	35-44	154,8	39,5	20,4	15,9	2,7	3,7	654
	45-54	120,2	45,7	17,5	18,9	,0	,0	592
	55-64	129,3	56,2	17,1	16,8	5,7	5,7	522
	65-74	174,2	108,2	2,6	10,9	5,3	1,5	421
	75+	201,2	346,1	,0	,0	,0	,0	266
	Total		125,5	62,8	16,0	12,6	13,6	2,2
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	129,6	196,2	,0	4,5	,0	,0	79
	Enseignement primaire	137,7	175,1	5,0	8,9	1,0	,0	492
	Secondaire inférieur	142,0	67,4	20,5	23,7	15,6	2,6	752
	Secondaire supérieur	118,3	43,4	22,2	9,1	19,2	3,2	1340
	Enseignement supérieur	117,6	29,1	12,9	12,5	13,1	1,8	1364
Total		125,1	62,8	16,1	12,8	13,8	2,2	4027
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	141,4	59,1	13,6	12,7	14,9	2,8	943
	Zone semi-urbaine	136,7	61,7	19,3	13,5	13,5	1,7	2044
	Zone rurale	94,0	67,7	12,2	11,1	12,7	2,3	1096
Total		125,5	62,8	16,0	12,6	13,6	2,2	4083
ANNEE	1997,00	155,5	26,3	,	15,7	,	,	0
	2001,00	125,5	62,8	16,0	12,6	13,6	2,2	4083
Total 1997 et 2001		138,8	46,7	16,0	14,0	13,6	2,2	4083

Indicateur oh01_1

REGION BRUXELLOISE

NOMBRE DE PERSONNES (PAR 1000 HABITANTS) AVEC AU MOINS UN CONTACT AVEC UN PROFESSIONNEL PARAMEDICAL AU COURS DE L'ANNEE PASSEE
Enquête de santé par Interview, Belgique, 2001

		Kinésithérapeute	Infirmie(è)r(e) à domicile	Psychologue	Diététicien(ne)	Logopède	Ergothérapeute	N
SEXE	Homme	101,9	18,9	28,6	8,2	10,1	3,6	1398
	Femme	167,5	55,9	47,9	33,8	11,9	6,1	1563
Total		135,6	38,0	38,5	21,4	11,0	4,9	2961
GROUPE D'AGE	0-14	60,9	4,2	53,2	4,0	35,5	6,8	503
	15-24	87,6	,0	34,2	27,0	11,6	,0	266
	25-34	120,9	14,8	61,5	23,6	3,5	,6	478
	35-44	129,3	26,0	49,1	33,6	3,2	8,3	513
	45-54	131,4	18,8	35,6	28,9	,0	,0	364
	55-64	176,6	25,0	18,1	16,8	3,6	3,0	296
	65-74	210,2	109,0	22,3	21,3	8,1	5,6	273
	75+	276,2	198,6	3,6	16,3	16,6	18,8	268
Total		135,6	38,0	38,5	21,4	11,0	4,9	2961
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	66,6	53,5	4,6	5,7	17,3	,0	134
	Enseignement primaire	138,8	71,6	45,2	31,0	8,3	1,5	397
	Secondaire inférieur	119,6	56,0	18,9	2,1	7,7	7,3	404
	Secondaire supérieur	121,0	30,1	38,2	22,3	11,2	7,0	687
	Enseignement supérieur	155,3	21,1	45,4	25,4	12,2	3,8	1211
Total		134,9	37,3	37,7	21,1	11,0	4,6	2833
ANNEE	1997,00	149,3	23,6	,	14,3	,	,	0
	2001,00	135,6	38,0	38,5	21,4	11,0	4,9	2961
Total 1997 et 2001		142,2	31,0	38,5	17,9	11,0	4,9	2961

Indicateur oh01_1

REGION WALLONNE

NOMBRE DE PERSONNES (PAR 1000 HABITANTS) AVEC AU MOINS UN CONTACT AVEC UN PROFESSIONNEL PARAMEDICAL AU COURS DE L'ANNEE PASSEE
Enquête de santé par Interview, Belgique, 2001

		Kinésithérapeute	Infirmie(r)(e) à domicile	Psychologue	Diététicien(ne)	Logopède	Ergothérapeute	N
SEXE	Homme	124,8	48,0	22,4	12,5	26,7	7,2	2429
	Femme	147,4	79,2	45,7	32,8	17,5	5,6	2535
Total		136,2	63,8	34,2	22,7	22,0	6,4	4964
GROUPE D'AGE	0-14	80,8	19,0	27,8	10,7	98,2	,5	837
	15-24	132,7	7,8	58,5	48,1	7,4	2,0	566
	25-34	155,6	30,6	75,4	21,5	5,5	26,4	671
	35-44	107,2	35,4	35,8	29,5	4,9	4,2	754
	45-54	133,1	73,9	21,1	33,4	4,3	7,7	709
	55-64	172,8	85,8	23,9	12,2	3,3	2,4	532
	65-74	163,0	130,4	10,1	11,7	3,0	2,6	531
	75+	242,1	274,9	,0	4,0	5,3	5,8	364
Total		136,2	63,8	34,2	22,7	22,0	6,4	4964
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	95,2	127,3	23,1	,0	,0	,0	58
	Enseignement primaire	140,3	159,8	15,6	20,0	4,4	1,9	664
	Secondaire inférieur	154,9	76,0	27,4	10,5	12,3	4,7	1030
	Secondaire supérieur	113,1	49,0	34,0	25,5	23,2	5,1	1487
	Enseignement supérieur	150,0	36,5	41,7	28,9	30,3	9,7	1533
Total		137,4	63,8	33,3	23,2	21,3	6,3	4772
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	137,8	82,6	35,0	26,1	34,8	3,8	974
	Zone semi-urbaine	150,9	60,6	49,1	29,7	30,5	6,2	1838
	Zone rurale	124,7	62,6	22,7	16,8	13,1	7,1	2152
Total		136,2	63,8	34,2	22,7	22,0	6,4	4964
ANNEE	1997,00	125,0	43,5	,	20,6	,	,	0
	2001,00	136,2	63,8	34,2	22,7	22,0	6,4	4964
Total 1997 et 2001		130,6	53,6	34,2	21,7	22,0	6,4	4964

Indicateur oh01_1